

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION :

41 morts et 1 881 blessés en une semaine

page 2

ED DIWAN

N°2420

Quotidien national d'informations | Mercredi 25 Novembre 2026 | - Prix : 15 DA Tirage 2000

RELATION BILATERALE :

La Commission mixte algéro-angolaise de coopération clôture ses travaux par un accord visant à renforcer la coopération bilatérale dans divers domaines



page 3

Actualité



Le Premier ministre reçoit le ministre des Ressources minérales, du Pétrole et du Gaz de la République d'Angola 2

F2IN 2026:
L'Algérie tient à concrétiser sa coopération avec le Niger à travers des projets concrets, conformément aux orientations du président de la République 2

LOCALES DU 28 NOVEMBRE:
Début aujourd'hui de l'opération de vote dans les bureaux itinérants à travers les wilayas du Sud 3

LOCALES DU 28 NOVEMBRE :

Autorisation spéciale d'absence accordée aux travailleurs le samedi prochain

p3

Le Premier ministre reçoit le ministre des Ressources minérales, du Pétrole et du Gaz de la République d'Angola

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a reçu ce mardi au Palais du Gouvernement, M. Pedro Diamantino Azevedo, ministre des Ressources minérales, du Pétrole et du Gaz de la République d'Angola, qui effectue une visite de travail en Algérie dans le cadre de la cinquième session de la Commission mixte algéro-angolaise. M. Mohamed Arkab, ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, était présent à cette rencontre.

Au cours de cet entretien, les deux parties ont réaffirmé la profondeur des liens historiques et fraternels qui unissent les peuples algérien et angolais, liens qui se sont renforcés à travers la lutte commune contre le colonialisme. Ils ont également fait le point sur l'état des relations bilatérales, qui connaissent un regain de dynamisme, notamment à la suite de la visite d'État effectuée en Algérie, en mai dernier, par Son Excellence M. João Manuel Gonçalves Lourenço, président de la République d'Angola, à l'invitation de son homologue, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. À cette occasion, les deux présidents avaient réaffirmé la volonté commune des deux pays de porter leur partenariat à la hauteur des potentialités et des opportunités existantes.



F2IN 2026:

L'Algérie tient à concrétiser sa coopération avec le Niger à travers des projets concrets, conformément aux orientations du président de la République

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a affirmé mardi à Niamey, lors de sa participation aux travaux du Forum international "Investir au Niger" (F2IN 2026), du 24 au 26 novembre, que l'Algérie, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, tient à concrétiser sa coopération économique avec le Niger à travers des projets concrets et des partenariats productifs. Dans une allocution prononcée à l'ouverture du Forum, auquel l'Algérie participe en qualité d'invitée d'honneur, en présence du ministre de l'Industrie, Farid Kourtel, M. Rezig a précisé que l'approche algérienne, fondée sur la vision et les orientations du président de la République, se caractérise par le souci de conférer un caractère pragmatique aux engagements de coopération, en traduisant les concertations et les accords signés entre les deux pays en projets concrets et en partenariats productifs. Il a exprimé la fierté de l'Algérie d'avoir été choisie comme invitée d'honneur de cette édition, un choix qui "reflète la profondeur des relations fraternelles unissant les deux pays et confirme leur volonté commune de promouvoir la coopération bilatérale à de plus larges horizons, notamment dans les domaines économique, commercial et de l'investissement". Mettant en avant l'importance de la participation Algérienne à cette manifestation économique avec une délégation gouvernementale et économique composée de représentants de secteurs gouvernementaux et de grandes entreprises nationales, conduite par le Conseil du renouveau économique algérien (CREA), le ministre a estimé que cette participation "reflète la volonté commune de hisser les relations bilatérales à la hauteur des potentialités et des opportunités offertes par les deux pays". La délégation économique algérienne regroupe des responsables et des représentants de 17 entreprises et groupes économiques, dont Sonatrach, Sonelgaz, Saidal, Cosider, Biopharm, Algérie Télécom, Mobilis, le groupe La Belle et le groupe GICA, ainsi que des entreprises nationales opérant dans les domaines des énergies renouvelables, des industries agroalimentaires et des services pétroliers. A cette occasion, M. Rezig a estimé que l'enjeu pour l'Algérie "ne se limite pas à exprimer la volonté commune ou à annoncer des ambitions, mais réside essentiellement dans leur concrétisation sur le terrain et la réalisation des résultats concrets profitant aux économies des deux pays". Dans ce contexte, il a rappelé une série de projets et d'initiatives, à leur tête le projet de la route transsaharienne, le projet du gazoduc transsaharien via le Nigeria, le Niger et l'Algérie, et le projet de raccordement à la fibre optique, la zone franche commerciale dans la wilaya d'In Guezzam sur les frontières algéro-nigériennes, dont le décret exécutif a été promulgué le mois de novembre en cours. Ces projets reflètent "une orientation commune vers la transformation des frontières entre les deux pays en espaces d'intégration économique, en corridors pour le flux des marchandises et investissements et en passerelles reliant les entreprises économiques aux marchés nigériens et africains", a-t-il ajouté. Le ministre a rappelé, dans ce sens, l'expertise et potentialités dont disposent les entreprises algériennes dans plusieurs domaines, notamment les industries agroalimentaires et manufacturières, les matériaux de construction, la sidérurgie, la céramique, l'électroménager, les autres produits et services susceptibles de constituer une base de coopération économique fructueuse avec les entreprises nigériennes. La coopération algéro-nigérienne dépasse son cadre bilatéral au regard de la position des deux pays, de leurs potentialités et leur rôle dans l'intégration économique africaine, a indiqué M. Rezig, affirmant que l'enjeu ne se limite pas uniquement à l'augmentation des échanges commerciaux, mais s'étend à la construction d'un espace économique régional plus connecté, permettant aux entreprises africaines d'investir, de produire et de commercialiser au sein des marchés du continent, de renforcer l'intégration et l'échange mutuel entre leurs économies. La cérémonie d'ouverture du forum a été présidée par le Premier ministre de la République du Niger, M. Ali Mahaman Lamine Zeine, en présence de nombre de responsables gouvernementaux, d'acteurs économiques et de représentants des entreprises d'investissement de plusieurs pays.

Aslawi entame une visite à la Cour constitutionnelle espagnole

La présidente de la Cour constitutionnelle, Leila Aslaoui, effectue une visite officielle à la Cour constitutionnelle espagnole à Madrid, à partir d'aujourd'hui, mardi, à l'invitation de son homologue, M. Candido Conde Pompidou Turon, selon un communiqué de cette même instance. La même source a expliqué qu'Aslaoui sera accompagné durant cette visite de trois jours par deux membres de la Cour constitutionnelle, Ammar Abbas et Ahmed Benini, ainsi que par un fonctionnaire de cette même cour. Le programme de la visite comprend une réunion bilatérale entre les deux délégations, « qui portera sur les moyens de renforcer la coopération judiciaire constitutionnelle entre les deux cours constitutionnelles et permettra une découverte mutuelle de l'expérience de chacune dans l'exercice de leur compétence constitutionnelle ainsi qu'un échange de vues sur le développement de la jurisprudence constitutionnelle sur des questions d'intérêt commun, notamment la protection des droits environnementaux et le développement durable.

Une session de formation au profit des superviseurs de l'opération électorale

La délégation de wilaya de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) de Tissemsilt a organisé, mardi, une session de formation au profit des superviseurs de l'opération électorale, en prévision des élections locales prévues le 28 novembre courant. Le coordinateur de wilaya de l'ANIE, Ahmed Laroussi, a indiqué, dans une déclaration à l'APS, que cette session s'inscrivait dans le cadre des préparatifs engagés en vue de garantir le bon déroulement de cette échéance électorale, précisant que cette formation est destinée aux responsables des centres et des bureaux de vote, notamment les présidents de centres et de bureaux, soit un total de 1.205 encadreurs répartis à travers les 22 communes de la wilaya. Cette session vise à renforcer les capacités organisationnelles et techniques des différentes structures locales relevant de l'ANIE, afin d'assurer une bonne maîtrise des procédures et des différentes étapes du processus électoral, a souligné le même responsable.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION :

41 morts et 1 881 blessés en une semaine

Au moins 41 personnes ont péri et 1 881 autres ont été blessées dans 1 646 accidents de la circulation enregistrés à travers le territoire national durant la période allant du 15 au 21 novembre, selon le bilan hebdomadaire de la Direction générale de la Protection civile (DGPC). Les unités de la Protection civile ont effectué 2 848 interventions à la suite de ces accidents, permettant la prise en charge des blessés et leur évacuation vers les établissements hospitaliers. La wilaya de Tamanrasset a enregistré le bilan le plus lourd avec 10 personnes décédées sur les lieux des accidents et 22 autres blessées dans 13 accidents de la circulation. S'agissant des incendies, 1 575 interventions ont été effectuées pour l'extinction de 1 170 feux urbains, industriels et autres. Les wilayas de Blida, Tizi Ouzou et Alger ont enregistré les nombres les plus élevés, avec respectivement 111, 96 et 95 incendies. Concernant les intoxications au monoxyde de carbone, les secours sont intervenus auprès de huit personnes incommodées par ce gaz émanant des appareils de chauffage et des chauffe-bains à l'intérieur de leurs domiciles. Ces cas ont été signalés dans les wilayas de Batna avec quatre personnes, Sétif, Béjaïa, Skikda et Biskra avec une personne chacune.

ED-DIWAN
Quotidien National d' Informations
Edité par EURL Société Seghir de communication
Le Site : www.fr.eddiwan.dz

BUREAU D'ORAN :
12 BD DE L'ALN / E - ORAN
BUREAU D'ALGER :
Cite bois des pins ALGER
Directrice de la publication
FATIMA-ZOHRA SEGHIR

Impression : SIA
Z I el Alia - Beb Ezzouar - Alger
DIFFUSION: eldjazairdoc.com
« Pour votre Publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur-Alger.
Téléphone : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45/020.05.13.77
agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Le Site : www.fr.eddiwan.dz
Email : contact@eddiwan.dz
esc.societe@gmail.com
0660 74 95 86
Service Publicité
Tel : 0770 77 03 30
FAX : 042 30 81 57

Les textes et les photographies envoyés ou remis à la rédaction ne peuvent être rendus ni faire l'objet d'aucune réclamation. Reproduction interdite de tout article sauf accord de la direction du journal.

La Commission mixte algéro-angolaise de coopération clôture ses travaux par un accord visant à renforcer la coopération bilatérale dans divers domaines

Les travaux de la 5e session de la Commission mixte algéro-angolaise de coopération au niveau ministériel, tenue mardi à Alger, ont été sanctionnés par la signature de plusieurs accords ainsi que par un accord portant sur le lancement d'une ligne aérienne directe Alger-Luanda et la création d'un Conseil d'affaires conjoint, les deux pays ayant réaffirmé leur volonté de renforcer leur coopération bilatérale dans divers domaines.



Lors des travaux de cette Commission, coprésidée par le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, et le ministre des Ressources minérales, du Pétrole et du Gaz de la République d'Angola, Diamantino Pedro Azevedo, les deux parties ont salué "la qualité des relations politiques et diplomatiques unissant les deux pays et convenu de la nécessité de leur insuffler une nouvelle dynamique, à travers le renforcement de la coopération économique et l'intensification des échanges entre les opérateurs économiques", indique un communiqué conjoint publié à l'issue des travaux de la Commission. Les travaux de cette session ont été couronnés par la signature de plusieurs accords, mémorandums d'entente et programmes de coopération exécutifs couvrant plusieurs domaines, notamment la protection des végétaux, le tourisme, ainsi que les secteurs de la jeunesse et de la culture. Les deux parties ont également examiné plusieurs autres textes en vue de leur signature lors des prochaines échéances bilatérales. Un mémorandum d'entente portant création d'un Conseil d'affaires algéro-angolais a été signé dans le but de renforcer les échanges entre les opérateurs économiques des deux pays, d'encourager les échanges commerciaux et d'explorer les opportunités de partenariat. Les deux parties ont accordé une importance particulière à la coopération dans le secteur de l'énergie et des hydrocarbures, au regard de l'expertise et des potentialités dont disposent les deux pays, réaffirmant leur disponibilité à renforcer le partenariat entre les institutions et les entreprises spécialisées, notamment dans les domaines de l'exploration, de la production, du raffinage et de la pétrochimie, ainsi qu'en matière d'échange d'expertises, de formation et d'énergies renouvelables, selon le communiqué conjoint. Elles ont également réaffirmé leur volonté de "continuer à élargir les domaines de la coopération économique à d'autres secteurs prioritaires, de manière à contribuer au soutien des efforts de diversification économique et à la réalisation du développement durable dans les deux pays". Dans ce cadre, les deux parties ont salué l'importance du lancement de la ligne aérienne directe Alger-Luanda, considérée comme "un acquis à même de renforcer les échanges et de faciliter les déplacements des personnes et des opérateurs économiques, tout en contribuant au développement des échanges commerciaux". La rencontre a permis de passer en revue l'état des relations bilatérales, d'évaluer le bilan de la coopération établie entre les deux pays, de suivre la mise en œuvre des résultats de la visite d'Etat effectuée par le président angolais en Algérie en mai dernier, mais aussi d'examiner les perspectives de développement et de diversification du partenariat dans les divers domaines d'intérêt commun. Cette session, dont les travaux ont débuté lundi au niveau des experts, s'inscrit dans le cadre de "la concrétisation des hautes orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et de son frère, le président de la République d'Angola, M. Joao Manuel Gonçalves Lourenço, visant à renforcer les liens historiques de fraternité et de solidarité unissant les deux pays et à hisser la coopération bilatérale vers de nouveaux horizons, de manière à refléter la volonté politique commune et les potentialités dont disposent les deux parties", selon le communiqué conjoint. Au terme des travaux de cette session, M. Arkab a déclaré que les résultats obtenus "traduisent l'engagement de l'Algérie et de l'Angola à renforcer leur coopération dans divers domaines, en application des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à renforcer les relations avec les pays africains frères et à développer la coopération Sud-Sud". Cette session, qui revêt une importance particulière dans la mesure où elle consacre la réactivation de la commission mixte, a permis d'évaluer le processus de coopération bilatérale et de définir ses priorités et également de mettre en place des orientations pratiques en vue de traduire les accords en projets et en partenariats au service des intérêts communs des deux pays, considère-t-il. Pour sa part, M. Azevedo a salué la contribution de l'Algérie au soutien de l'indépendance de l'Angola et son appui durant la phase de reconstruction post indépendance, ainsi que son rôle dans la formation de cadres angolais au sein des universités et instituts algériens, en sus de sa contribution au développement du secteur des hydrocarbures angolais. Il a également souligné la volonté de son pays de renforcer la coopération avec l'Algérie, de manière à servir les intérêts des deux pays et à contribuer à l'appui du développement à l'échelle du continent africain.

Renforcement de la coordination sécuritaire face à la criminalité transfrontalière

Par ailleurs, l'Algérie et l'Angola ont souligné l'importance de renforcer la coordination et la coopération face aux défis sécuritaires communs, notamment le terrorisme et la criminalité organisée transfrontalière, indique le communiqué. Les deux parties ont échangé les vues sur l'évolution de la situation au Sahel et dans les Grands Lacs, ainsi que sur les questions d'intérêt commun, réaffirmant "leur engagement à soutenir la paix, la sécurité et la stabilité en Afrique, à renforcer le rôle de l'Union africaine (UA) et de ses mécanismes dans la prévention et le règlement des conflits, conformément au principe "solutions africaines aux problèmes africains", ainsi qu'au respect de la souveraineté des Etats et de leur intégrité territoriale". S'agissant des causes justes, "les deux parties ont réaffirmé leur attachement au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, conformément aux résolutions pertinentes des Nations unies. Elles ont également réitéré leur soutien aux droits légitimes du peuple palestinien, notamment son droit à l'établissement d'un Etat indépendant et souverain". A l'issue des travaux de cette session, les deux parties se sont félicitées des résultats obtenus et ont réaffirmé leur engagement à poursuivre la coordination et la concertation, ainsi qu'à assurer le suivi de la mise en œuvre des recommandations et des accords issus de cette session, de manière à garantir des résultats concrets et durables. Les deux parties sont convenues de tenir la 6e session de la Commission mixte algéro-angolaise à Luanda, à une date qui sera fixée d'un commun accord par voie diplomatique.

LOCALES DU 28 NOVEMBRE:

Début aujourd'hui de l'opération de vote dans les bureaux itinérants à travers les wilayas du Sud

L'opération de vote pour l'élection des membres des Assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW) débutera mercredi au niveau des bureaux itinérants, destinés aux populations nomades et aux habitants des zones enclavées dans les wilayas du Sud du pays. En effet, l'article 132 de la loi organique relative au régime électoral (ordonnance 21-01 modifiée et complétée) précise que "le président de l'Autorité indépendante peut, par décision, et sur demande du coordinateur de wilaya de l'Autorité indépendante, avancer de 72 heures, au maximum, la date d'ouverture du scrutin dans les communes où les opérations de vote ne peuvent se dérouler le jour même du scrutin pour des raisons matérielles liées à l'éloignement des bureaux de vote et à l'éparpillement des populations". "Les décisions prises par le président de l'Autorité indépendante à l'effet d'avancer la date d'ouverture du scrutin sont publiées immédiatement par tout moyen approprié et affichées au siège du coordinateur de wilaya et du coordinateur communal de l'Autorité indépendante, et aux sièges des communes concernées, au plus tard, cinq jours, avant le scrutin", est-il ajouté dans le même texte. En prévision de cette opération, les caravanes transportant le matériel et les équipes d'encadrement des bureaux itinérants ont pris la direction des zones reculées, à partir d'hier lundi, afin de permettre aux électeurs d'exercer leur droit constitutionnel au vote, consacrant ainsi le principe d'égalité des chances. Toutes les conditions matérielles et humaines ont ainsi été réunies pour assurer le bon déroulement de cette opération. Des équipes d'encadrement ont été mobilisées pour assurer la gestion du scrutin au niveau de ces bureaux itinérants, avec la mise à disposition de l'ensemble des moyens nécessaires, notamment des véhicules tout-terrain, compte tenu de la difficulté des pistes caractérisant ces régions isolées du Sud. La démarche vise également à permettre aux observateurs et aux représentants des candidats de suivre le processus électoral, outre la mobilisation des staffs médicaux, des moyens de communication et de l'ensemble des équipements inhérents à l'opération électorale. Il convient de rappeler que l'ANIE avait organisé, la semaine dernière, une réunion de coordination et de formation par visioconférence, sous la supervision de son président, Saad Arous, consacrée au suivi de l'état de préparation des structures et des moyens mobilisés en prévision des élections locales. Cette réunion s'est déroulée avec la participation de l'ensemble des coordinateurs de wilaya et des 1.541 coordinateurs communaux, ainsi que des ingénieurs et techniciens mobilisés pour le processus électoral à travers toutes les wilayas du pays, dans le cadre des préparatifs en cours en prévision de ces prochaines échéances.

LOCALES DU 28 NOVEMBRE :

Autorisation spéciale d'absence accordée aux travailleurs le samedi prochain

Une autorisation spéciale d'absence, sans perte de rémunération, pour la journée du samedi prochain, est accordée à l'ensemble des travailleurs afin de leur permettre d'exercer leur droit de vote, en prévision des élections locales du 28 novembre en cours, indique mardi un communiqué conjoint du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale et de la Direction générale de la Fonction publique et de la Réforme administrative. «Suite à la convocation du corps électoral, en vue de l'élection des membres des assemblées communales et de wilaya, prévue le 28 novembre 2026, conformément au décret présidentiel n 26-284 du 16 Rabie El Aouel 1448 correspondant au 29 août 2026, et afin de leur permettre d'exercer leur droit au vote, une autorisation spéciale d'absence, sans perte de rémunération, est accordée aux personnels des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics, ainsi qu'aux personnels des entreprises publiques et privées, qui travaillent le jour sus-cité, tous secteurs et statuts juridiques confondus, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée», précise la même source. «Toutefois, les institutions, administrations, établissements, offices et entreprises précités, sont tenus de prendre les mesures nécessaires pour assurer la continuité des services organisés en mode de travail posté», poursuit le communiqué.

Rezig et Kourtel prennent part au Forum international investir au Niger

Les ministres du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, et de l'Industrie, Farid Kourtel, accompagnés d'une délégation du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), conduite par son président, Kamel Moula, prennent part au Forum international investir au Niger, prévu à partir de ce mardi à Niamey, où l'Algérie est «l'invitée d'honneur» de cette édition, indique un communiqué conjoint des deux ministères.

Cette participation s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations de coopération économique, industrielle et commerciale entre l'Algérie et le Niger, ainsi que de l'élargissement des perspectives de partenariat entre les opérateurs économiques des deux pays, précise la même source. Elle vise également à faire connaître les capacités industrielles et productives nationales et à mettre en avant les opportunités d'investissement et d'échanges commerciaux disponibles. Le forum constitue également une occasion de promouvoir les produits algériens, de renforcer la présence des entreprises nationales sur le marché nigérien et d'explorer de nouvelles opportunités de partenariat et d'investissement, contribuant ainsi à la promotion des exportations hors hydrocarbures et à l'élargissement de la présence du produit national sur les marchés africains, conclut le communiqué.



Clôture des travaux du workshop de haut niveau sur la mobilisation du potentiel économique de la communauté nationale à l'étranger



Les travaux du 2e workshop de haut niveau sur «la mobilisation du potentiel économique de la communauté algérienne établie à l'étranger au service du développement national», organisé en collaboration avec le bureau de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) en Algérie, ont pris fin lundi soir à Alger. Ce workshop de deux jours a permis l'examen des moyens de renforcer la contribution de la communauté nationale établie à l'étranger au développement national, et des mécanismes à même de valoriser son potentiel. Dans une allocution prononcée à cette occasion, l'inspecteur général du ministère des Affaires étrangères, M. Ahmed Khodja, a indiqué que la communauté nationale à l'étranger, forte de ses compétences scientifiques, de son expertise professionnelle, de son potentiel d'investissement et de ses réseaux économiques internationaux, constitue «un levier stratégique» pour soutenir l'économie nationale, insistant sur la nécessité «d'encourager l'investissement productif et de promouvoir l'innovation et l'entrepreneuriat». Il a également précisé que les travaux «ont permis d'échanger les vues et les expériences, de découvrir le cadre stratégique adopté par l'Algérie dans ce domaine et de passer en revue plusieurs expériences internationales réussies et les mécanismes ayant fait leurs preuves, à l'instar des obligations destinées aux diasporas, de la facilitation de l'investissement et des plateformes dédiées à la mobilisation des compétences et au transfert du savoir-faire et des connaissances». Les débats ont également permis, poursuit M. Khodja, d'«identifier une série de défis, consistant notamment à orienter une part plus importante des transferts financiers vers les circuits formels et productifs, à renforcer la confiance des investisseurs issus de la communauté nationale à l'étranger et à réduire l'écart entre le potentiel disponible et les résultats enregistrés sur le terrain». A ce propos, il a insisté sur la nécessité de «passer de l'étape de l'identification du potentiel et de la présentation des expériences à celle de la mise en place de mécanismes opérationnels pour les mobiliser et les valoriser», à travers l'intégration de la dimension diaspora dans les politiques nationales de développement, la simplification des procédures administratives, l'amélioration du climat des affaires et le développement d'instruments financiers adaptés, outre l'adoption d'indicateurs précis pour mesurer et évaluer l'impact des contributions de la communauté. Il a, par ailleurs, fait savoir que les services du ministère des Affaires étrangères «poursuivront l'accompagnement des initiatives visant à accroître l'apport de la diaspora au développement national et veilleront au suivi des recommandations issues du groupe de travail, portant en particulier sur l'élaboration d'indicateurs de mesure et d'évaluation, les mécanismes de financement de l'investissement et la valorisation des contributions financières et non financières de la diaspora, afin de transformer les idées et propositions en projets concrets à impact tangible». De son côté, la cheffe de mission de l'OIM en Algérie, Mme Lalini Veerassamy, s'est félicitée de la tenue de cet atelier, exprimant le souhait de l'OIM de poursuivre l'action commune avec l'Algérie. Elle a, en outre, salué la participation prochaine de l'Algérie au 2e Sommet mondial de la diaspora, prévu en Géorgie en décembre prochain, ainsi que sa décision d'adhérer à l'Alliance mondiale pour la Politique de la diaspora, soulignant que la diaspora représente «un levier important de contribution des pays au développement». De son côté, l'ambassadeur du Royaume des Pays-Bas en Algérie, M. Arjan Uilenreef, s'est félicité de la coopération entre l'Algérie et son pays, rappelant la visite du ministre néerlandais des Affaires étrangères, M. Tom Berendsen, en Algérie et sa rencontre avec le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, ayant porté sur plusieurs aspects du partenariat bilatéral, notamment la migration et la mobilité. Il a également précisé que la coopération entre l'Algérie, les Pays-Bas et l'OIM dans le cadre du programme «Compass» constitue une «concrétisation pratique» de ce partenariat. Les travaux de ce workshop qui ont débuté, dimanche, sous la présidence du secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, M. Sofiane Chaib, en collaboration avec le Bureau de l'OIM en Algérie, se sont penchés sur plusieurs questions notamment le recensement de la contribution économique de la communauté nationale à l'étranger, la mesure de son volume et de sa diversification, ainsi que de son impact sur le développement national, outre l'identification des mécanismes et des moyens pratiques à même de renforcer cette contribution et d'élargir sa portée.

Le projet de batteries au lithium est «ambitieux et d'une extrême importance» dans le domaine des minéraux critiques



Le professeur Karim Zaghib a indiqué, hier lundi, que le projet de construction d'une usine de batteries au lithium en Algérie est «ambitieux et d'une extrême importance», compte tenu des capacités dont dispose l'Algérie dans le domaine des minéraux critiques et des perspectives de ce secteur dans les marchés nationaux et internationaux. Dans une déclaration à la presse à l'issue de la réunion de travail, présidée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et consacrée au lancement du projet, le professeur Zaghib a précisé que «la réunion avec Monsieur le président de la République et son équipe, en présence de nombre de ministres, était exceptionnelle» et lors de laquelle il a été procédé à «l'examen d'un projet ambitieux et d'une extrême importance dans le domaine des batteries, notamment celles reposant sur la chimie du phosphate de fer lithié».
Il a, en outre, souligné que le projet est «hautement crédible», d'autant que l'Algérie possède, a-t-il dit, «un écosystème intégré et exceptionnel» dans le domaine des minéraux critiques, relevant que l'objectif est «d'accélérer la réalisation du mélange de fer et de phosphate qui se transforme en cathode utilisée dans la fabrication des batteries lithium-ion». Il a également été question, ajoute le professeur Zaghib, de la création d'une usine de batteries d'une capacité de 5 gigawattheures, dont «la production ne se limitera pas à répondre aux besoins des véhicules électriques, mais comprendra aussi des batteries de stockage d'énergie». Le projet ouvrira à l'Algérie «des perspectives prometteuses», tant pour «répondre aux besoins du marché local que pour s'orienter vers les marchés internationaux», a-t-il assuré. Le président de la République a présidé, lundi, une réunion de travail consacrée au lancement du projet de construction d'une usine de batteries au lithium, et a nommé, à cette occasion, le professeur Karim Zaghib en tant que chef de ce projet, chargé de l'étude et du suivi des étapes de réalisation technique et technologique, sous la supervision du maître d'ouvrage, le ministère de l'Energie et des Energies renouvelables, par le biais de Sonelgaz International.

PÉTROLE :
Le Brent dépasse les 92 dollars le baril

Les cours du pétrole ont reculé ce lundi matin, dans un contexte marqué par les inquiétudes concernant la capacité du secteur de l'intelligence artificielle à soutenir la croissance économique. Les contrats à terme sur le Brent ont cédé 28 cents, soit 0,30 %, pour s'établir à 92,29 dollars le baril. De leur côté, les contrats à terme sur le brut américain West Texas Intermediate (WTI) ont baissé de 0,18 %, soit 15 cents, pour atteindre 83,26 dollars le baril.

SOUK AHRAS :

Une production prévisionnelle de plus de 114 000 quintaux d'olives

La wilaya de Souk Ahras prévoit de produire 114 532 quintaux d'olives au titre de la campagne de récolte de la saison 2026-2027, a appris l'APS, lundi, auprès de la Direction des services agricoles (DSA).



La responsable du service de l'organisation de la production et du soutien technique, Assia Aouadi, a précisé que la campagne de récolte, lancée fin octobre dernier, s'effectue sur une superficie de 7 748 hectares pour un rendement attendu de 17 quintaux par hectare. Ajoutant que plus de 7 000 quintaux d'olives ont été récoltés à ce jour sur une superficie de 342 hectares, elle a souligné que les olives récoltées «serviront, pour l'essentiel, à la production d'huile dans les trois huileries de la wilaya». Pour rappel, une quantité de 112 206 quintaux d'olives avait été produite au cours de la saison précédente dans la wilaya de Souk Ahras.

BLIDA:

Accréditation nationale dans la formation aux drones



Aerospace TSDP, filiale de l'université de Blida 1, obtient une accréditation nationale de 2 ans, renouvelable, pour former aux systèmes de drones. L'Université Saâd Dahlab de Blida a franchi une nouvelle étape dans le domaine de la formation technologique spécialisée. La société Aerospace TSDP, filiale de l'Institut d'aéronautique et d'études spatiales, a obtenu une accréditation nationale l'habilitant à former des compétences dans le domaine des systèmes d'aéronefs télépilotés (drones). Cette avancée renforce les capacités de l'Université dans le secteur de l'aéronautique sans pilote.

Une accréditation de 2 ans, renouvelable

Délivrée par le Centre national des systèmes d'aéronefs télépilotés, relevant du ministère de la Défense nationale, cette accréditation confère à la société le statut d'organisme de formation spécialisé dans les systèmes de drones (catégories I et II). Elle est accordée pour une durée de deux ans, renouvelable, conformément à la réglementation et aux conditions en vigueur. Cet acquis consolide la position de l'Institut d'aéronautique et d'études spatiales de l'Université de Blida 1 dans le domaine des technologies de pointe. Il lui permet également d'étendre ses activités de formation technique spécialisée, en favorisant le développement des compétences nationales dans le secteur de l'aéronautique sans pilote.

Une université créatrice de richesse

La société Aerospace TSDP est l'une des filiales créées au sein de l'Université de Blida 1, en vertu de l'arrêté ministériel n° 004 du 13 janvier 2025. Cette initiative s'inscrit dans une démarche visant à transformer l'université : elle ne se limite plus à son rôle traditionnel de consommatrice de budget, mais devient une institution créatrice de richesse et un partenaire actif du développement économique. Dans ce contexte, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a estimé que cette accréditation constitue une étape importante pour renforcer le système national de formation dans ce domaine et suivre le rythme des mutations technologiques rapides, favorisant ainsi la maîtrise nationale des technologies stratégiques.

Cap sur la souveraineté technologique

Sur son compte Facebook, le ministre a souligné que cette réalisation témoigne de l'importance de la synergie entre les établissements universitaires et les structures nationales spécialisées, visant à valoriser les expertises scientifiques et techniques et à les transformer en compétences qualifiées au service du développement, de l'innovation et de la souveraineté technologique. Cette accréditation illustre l'orientation de l'Université de Blida vers une ouverture sur des domaines technologiques de pointe, ainsi que la mobilisation de ses expertises scientifiques pour développer des formations spécialisées. Elle renforce, par conséquent, sa contribution à la formation de compétences nationales capables de suivre les évolutions dans le secteur de l'aéronautique et des technologies modernes.

BATNA:

Plus de 2,81 milliards de DA pour sécuriser l'eau potable

Batna mobilise plus de 2,81 milliards de DA dans le secteur de l'eau pour renforcer l'alimentation en eau potable et améliorer le traitement des eaux usées. La gestion de l'hydraulique à Batna prend une dimension stratégique face à la croissance démographique et les exigences d'un développement territorial équilibré.

Vers le renforcement des capacités de production

Les données communiquées par le directeur des ressources en eau et de l'irrigation illustrent un effort financier soutenu, articulé autour du renforcement des capacités de production, de la diversification des sources d'approvisionnement et de la protection de l'environnement. Pour une population estimée à 1,542 million d'habitants, les besoins quotidiens en eau potable atteignent environ 231.300 m³. Face à cette demande, la capacité de production actuelle s'établit à 305.409 m³/jour, contre 284.141 m³/jour l'année précédente. Cette progression repose en grande partie sur l'essor de la mobilisation des eaux de surface, passée d'environ 77.070 m³/jour à 228.339 m³/jour. Sur le terrain, la wilaya compte 71 opérations en cours de réalisation au titre du programme complémentaire hors communes, dotées d'une enveloppe globale de 1,64 milliard de DA pour le soutien aux ressources hydriques ainsi que la réalisation et l'équipement de forages et d'ouvrages d'alimentation en eau potable.

71 nouveaux forages bientôt réalisés

À cela s'ajoute l'allocation d'un autre montant de 1,64 milliard de DA annoncé par le responsable du secteur pour la réalisation et l'aménagement de 71 nouveaux forages à travers différentes communes afin d'appuyer l'alimentation en eau. La programmation pour 2026 décline ces orientations à travers plusieurs volets complémentaires. Programme sectoriel: Il prévoit la réalisation de 12 conduites sur un linéaire total d'environ 4.800 mètres pour une enveloppe d'environ 470 millions de DA , complétée par 10 autres conduites sur environ 5.200 mètres (près de 500 millions de DA) et 4 autres opérations portant sur un linéaire total de 1.600 mètres pour un montant d'environ 120 millions de DA. Programme des différents modes de développement local (PCD) : réalisation de 5.000 mètres de conduites pour une enveloppe d'environ 55 milliards de centimes, traduisant l'effort engagé pour mobiliser des ressources supplémentaires et alléger la pression sur les réseaux existants. Autorisations et raccordements : traitement récent de l'ensemble des demandes de forage, à hauteur d'environ 200 autorisations par mois, et raccordement de 50 agglomérations secondaires nouvellement créées au cours de l'été dernier, dans l'attente de la prise en charge d'autres communes à partir de Timgad après l'achèvement des travaux d'extension de la station de traitement de Koudiet Lamdouar avant la fin de 2026.

Jusqu'à 169.000 m³/jour pour renforcer l'eau potable à Koudiet Lamdouar

Parmi les chantiers phares attendus pour entrer en exploitation figure l'extension de la station de traitement de Koudiet Lamdouar, dont le taux d'avancement atteint environ 80 %. Cet ouvrage permettra de porter la capacité de traitement journalière de 56.000 m³ à 169.000 m³, renforçant durablement les capacités de la wilaya face à la demande en eau potable. L'opération intègre également la réalisation d'une canalisation d'amenée depuis la station de traitement vers Koudiet Lamdouar sur une distance d'environ 37 kilomètres, afin d'optimiser la gestion des ressources financières et de transférer l'eau vers d'autres zones de la wilaya, tout en soutenant un certain nombre de communes et localités bénéficiaires du système, notamment Aïn Touta, Aïn Yagoutet Arris. Sur le volet des ressources non conventionnelles et de la protection de l'environnement, la wilaya s'oriente vers l'extension des stations d'épuration des eaux usées. Les projets prévoient notamment l'étude d'extension de la station d'épuration de Qasr Bellezma d'une capacité d'environ 16.000 m³/jour, avec l'objectif de mettre en place des systèmes d'épuration adaptés aux débits d'eaux usées, de protéger le milieu naturel et les nappes phréatiques contre la pollution, de préserver la santé publique et de permettre la réutilisation des eaux épurées dans l'irrigation agricole.

Une nouvelle STEP prévue à Aïn Touta et Nouader

Parallèlement, la programmation comprend l'étude et la réalisation d'une station d'épuration des eaux usées desservant les communes d'Aïn Touta et Nouader, d'une capacité d'environ 20 000 m³/jour, afin d'améliorer la prise en charge des eaux usées et de réduire leurs impacts environnementaux. L'ensemble de ces actions s'inscrit dans une démarche plus large de gestion durable des ressources hydriques à Batna, visant à mobiliser de nouvelles ressources, relever les capacités des stations de traitement, améliorer les réseaux l'adduction et de distribution et élargir l'épuration des eaux usées, au service d'une meilleure qualité de service et d'une plus grande stabilité hydrique pour la population.

TIZI OUZOU :

82 projets financés par Nesda

La Semaine mondiale de l'entrepreneuriat s'est clôturée à Tizi Ouzou après une semaine d'activités dédiées à l'accompagnement des porteurs de projets et à la création d'entreprises. Ouverte à l'Université Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou, la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat dans la wilaya de Tizi Ouzou, qui s'est tenue du 16 au 22 novembre 2026, a été clôturée dimanche au niveau de l'Institut de formation d'Oued Fali, à Tizi Ouzou.

Des ateliers pour accompagner les porteurs de projets

Une semaine organisée par l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat Nesda, en collaboration avec l'Université Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou (UMMTO) et la Direction de la formation et de l'enseignement professionnels. Cet évènement s'est tenu à travers des rencontres, des ateliers et des conférences autour de l'accompagnement des porteurs de projets et du rapprochement entre les étudiants et les stagiaires en fin de cycle avec le monde socioéconomique. Des ateliers pratiques animés par l'incubateur et le CDE (Centre de développement de l'entrepreneuriat de l'UMMTO), ainsi que les 7 CDE de la formation professionnelle, ont aidé les étudiants et porteurs d'idées innovantes à structurer leurs projets, notamment sur l'étude financière.

Des dizaines de projets retenus et financés

Cette semaine a été aussi une occasion pour sensibiliser les étudiants au sein même des campus universitaires, les facultés et les résidences, et les stagiaires de la formation professionnelle au sein des instituts avec des conférences, présentation de posters par des clubs scientifiques. Des espaces d'échange ont été déployés afin de faire connaître les dispositifs d'appui à la création d'entreprise. Interrogée en marge de cette clôture, la chargée de la communication de Nesda, Naima Fethi, nous apprend que son organisme a enregistré 110 dossiers de porteurs de projets à l'UMMTO et 43 autres au niveau des 7 instituts de formation ont obtenu un avis favorable de la Commission de sélection et de validation et de financement (CSVF), dont respectivement 63 et 19 ont obtenu leur financement. Et ce, en attendant la finalisation des autres projets à l'issue des formations organisées au niveau des CDE.

Une délégation de haut niveau des ministères de l'Industrie pharmaceutique et de la Santé participe à Addis-Abeba à la CPHIA

Une délégation de haut niveau des ministères de l'Industrie pharmaceutique et de la Santé prend part aux travaux de la 5e édition de la Conférence internationale sur la santé publique en Afrique (CPHIA), qui se tient à Addis-Abeba (Ethiopie), du 23 au 27 novembre, indique mardi un communiqué du ministère de l'Industrie pharmaceutique.



La délégation algérienne est composée de cadres des deux ministères, ainsi que de représentants du groupe public "Saidal" et de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP). Cette manifestation est organisée par le Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (Africa CDC), en collaboration avec le gouvernement éthiopien, avec la participation de dirigeants de pays, d'experts, de chercheurs et de représentants d'établissements de santé, ainsi que d'acteurs des domaines de la santé publique, de l'innovation et de la fabrication de médicaments, issus de différents pays du continent africain et de partenaires internationaux. La conférence se tient sous le thème "Sécurité sanitaire et souveraineté en Afrique : passer de la dépendance et de la vulnérabilité sanitaires à l'appropriation et à la résilience", dans le contexte des efforts déployés à l'échelle continentale pour renforcer l'autonomie des systèmes de santé africains et développer leurs capacités à faire face aux défis sanitaires actuels et futurs, notamment à travers le soutien à la production locale de médicaments et de vaccins, la promotion de l'innovation et de la recherche scientifique, ainsi que le développement des mécanismes de prévention et de riposte aux épidémies. La participation de la délégation algérienne à ce rendez-vous continental s'inscrit dans le cadre de l'engagement de l'Algérie à soutenir les initiatives africaines visant à renforcer l'intégration et la coopération dans le domaine de l'industrie pharmaceutique et à favoriser l'échange d'expertises et d'expériences. Dans ce cadre, un atelier et une table ronde seront organisés pour débattre du sujet de la production locale de médicaments, dans l'objectif de bâtir un système de santé africain plus autonome et davantage en mesure de répondre à ses besoins sanitaires, conclut la même source.

CANCER DU SEIN:

Saidal lancera la fabrication de biosimilaires début 2027



Le groupe Saidal table sur un chiffre d'affaires de 1 milliards de dollars d'ici deux ans. Pour ce faire, le groupe Saidal œuvre à remonter toute la chaîne de production, depuis la fabrication d'intrants jusqu'au médicament fini, tout en développant les exportations vers les marchés africains. Le groupe pharmaceutique public œuvre également à renforcer sa contribution à réduire la facture de l'importation de la matière première à hauteur de 3,5 milliards de dollars.

Saidal lance de grands chantiers

Tant d'ambitions affichées ce mercredi par son directeur général, Younès Bouarara, met en avant, lors de son intervention sur les ondes de la radio algérienne, l'état d'avancement des projets lancés ainsi que les perspectives du groupe, notamment en ce qui concerne son déploiement en Afrique. Bouarara souligne que le groupe dispose d'une capacité de production de 250 millions d'unités, en affirmant que Saidal répond à la demande du marché en quantité et en qualité, par rapport à sa gramme de production. Le responsable fait savoir dans ce cadre que les résultats de la première étude de bioéquivalence sur l'amoxiciline lancée cette année au niveau de son propre centre, font état de plus de 98 % d'équivalence au princeps. Ce qui dénote, dit-il, de la qualité des produits de Saidal. Dans le sillage, il ajoute que le groupe œuvre également à accélérer son intégration industrielle en lançant de grands chantiers telle la fabrication de la matière première, des antibiotiques et des produits stratégiques de l'oncologie. Concernant ces derniers produits, Bouarara souligné que le groupe accorde une importance particulière aux biosimilaires qui rentre dans le cadre de traitements de cancers. Dans ce cadre, il annonce le lancement de la première étape de la fabrication locale de biosimilaires, notamment destinés au traitement du cancer du sein, pour le début de 2027. Ce projet de traitements biotechnologiques et anticancéreux est, pour rappel, réalisé en partenariat avec le laboratoire suisse Roche. «Les biosimilaires permettent de répondre efficacement aux besoins de la pharmacie centrale PCH», précise-t-il.

Taux d'avancement de 80% pour l'usine de la fabrication de la matière première du paracétamol à Batna

Outre les biosimilaires, Saidal s'est engagé également dans le segment de l'oncologie chimique en lançant un projet très ambitieux d'une unité de fabrication de la matière première à Sétif, dont la réception est prévue d'ici 5 à 6 mois , selon l'invité de la radio affirmant que «ce projet est en cours de finalisation et le matériel est à 80% réceptionné». Ce projet vient compléter, d'après ses dires, le programme de développement des biosimilaires, actuellement en cours à Constantine. Cela étant dit, Saidal fabrique et la matière première et le produit fini d'oncologie. «C'est une première», dit-il. Toujours en matière d'intrants, Bouarara indique que les travaux de réalisation de l'usine de la fabrication de la matière première du paracétamol à Batna ont atteint un taux d'avancement de 80%. Cette unité disposera d'une capacité de production de 2.000 tonnes, alors que la demande nationale se situe autour de 1.100 tonnes. L'excèdent sera orienté à l'exportation, affirme-t-il, précisant «nous sommes en phase d'installation de l'équipement». La réception du projet est prévue dans huit mois avec une perspective de création de 150 emplois directs au départ.

Fabrication des 5 familles d'antibiotiques en perspective

Sur la lancée, le même responsable indique que l'usine de fabrication des matières premières des antibiotiques dans la wilaya de Médéa, relancée récemment après un arrêt de 20 ans, se penchera sur la production de la pénicilline et sa transformation en amoxicilline. «Notre ambition est de fabriquer les cinq grandes familles d'antibiotiques sur le même site. Parce que la capacité du site est exceptionnelle, et beaucoup d'experts à l'international nous disent que ces capacités n'existent même ni en Chine ni en Inde», dit-il, soulignant que le marché est important. Le DG de Saidal indique que le coût de l'importation de matières premières des antibiotiques avoisine les 555 millions de dollars.

RESISTANCE AUX ANTIMICROBIENS:

Une pandémie silencieuse



L'Algérie s'est dotée d'un plan stratégique national de lutte contre la résistance aux antimicrobiens pour 2024-2028. La 12e Journée internationale d'hygiène hospitalière s'est tenue, samedi à Alger, à l'initiative de NOSOCLEAN, entreprise spécialisée dans l'hygiène hospitalière et la formation des professionnels de santé. Organisée en marge de la Semaine mondiale de sensibilisation à la résistance aux antimicrobiens, cette rencontre a été placée sous le thème «Une seule santé, une seule action : prévenir dès maintenant la résistance aux antimicrobiens».

Un patient atteint sur dix en meurt

Des experts nationaux et internationaux y ont débattu des stratégies de lutte contre les infections associées aux soins et l'antibiorésistance. Ouvrant les travaux, le Dr Nafâa Timsiline, médecin hygiéniste et directeur général de NOSOCLEAN, a souligné l'impératif de passer de la prise de conscience à l'action. «Nous savons dire que la prévention est nécessaire. Nous ne savons pas encore dire ce qu'elle coûte, ni ce que son absence coûte davantage», a-t-il souligné. Dans ce sillage, il a rappelé que la résistance bactérienne aux antimicrobiens a directement causé plus d'un million de décès dans le monde en 2021, avec 1,14 million de morts attribuables, selon les données publiés par la revue scientifique The Lancet en 2024. Les projections tablent sur plus de 39 millions de décès directement attribuables entre 2025 et 2050. Une pandémie silencieuse qui progresse sans bruit, à l'hôpital, dans les élevages et dans l'environnement, a précisé le Dr Timsiline. Les chiffres illustrent l'ampleur du défi. Une infection bactérienne courante sur six confirmées en laboratoire s'est révélée résistante aux antibiotiques dans le monde en 2023, selon un rapport de l'OMS. Quinze patients sur cent en soins aigus sont touchés par au moins une infection associée aux soins dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, et un patient atteint sur dix en meurt. Le Dr Timsiline a fait valoir que 70 % de ces infections sont évitables grâce à l'hygiène des mains, tout en alertant sur la perte estimée à 3,8 % du PIB mondial annuel d'ici à 2050, selon la Banque mondiale. Il a affirmé que l'Algérie s'est dotée d'un plan stratégique national de lutte contre la résistance aux antimicrobiens pour 2024-2028.

4,7 millions de décès dans le monde en 2021

Selon le Dr Miloud Kaddar, économiste de la santé et ancien de l'OMS, la résistance aux antimicrobiens est associée à 4,7 millions de décès dans le monde en 2021. Le coût économique global s'élève à 855 milliards de dollars par an, répartis entre 412 milliards pour les soins et 443 milliards liés à la perte de productivité. À l'horizon 2050, les projections de la Banque mondiale tablent sur une perte annuelle de 1 000 à 3 400 milliards de dollars de PIB. Concernant la situation nationale, le Dr Kaddar a salué l'enquête nationale de prévalence réalisée en 2025 par l'INSP auprès de 7 000 patients dans 17 CHU, qui établit une prévalence globale des infections associées aux soins à 6 %. Ce chiffre atteint 7 % en soins intensifs, 5 % en obstétrique et 3,8 % en médecine générale. Le plan stratégique national 2024-2028 souffre toutefois d'un déficit de données économiques, de l'absence d'un budget spécifique clairement identifié et d'un mécanisme d'évaluation annuelle insuffisant, a-t-il indiqué, soulignant que l'hygiène hospitalière est non seulement un bouclier sanitaire, mais surtout un bouclier économique essentiel. De son côté, le Pr Abdelkrim Soukhal, épidémiologiste, a alerté sur la progression rapide de l'antibiorésistance en Algérie, favorisée par un usage désordonné des antibiotiques, y compris dans le règne animal, provoquant le transfert de germes résistants à l'homme via les zoonoses.

L'Institut Pasteur d'Algérie maîtrise l'ensemble des souches bactériennes circulant dans le pays

Le Pr. Soukhal a noté l'évolution vers des bacilles hautement résistants. Il a toutefois assuré que l'Institut Pasteur d'Algérie maîtrise l'ensemble des souches bactériennes circulant dans le pays. Et de rappeler que le terme d'infection nosocomiale a été remplacé en 2007 par celui d'infection associée aux soins, car le risque existe également en polyclinique, en cabinet de consultation et en radiologie interventionnelle.

Quotidien national d'informations culturelles ED DIWAN

SAÏDA:

Organisation d'une journée de sensibilisation sur la protection des enfants contre la violence

Une journée de sensibilisation et d'information consacrée à la protection des enfants contre la violence a été organisée, dimanche dans la wilaya de Saïda, à l'initiative de la direction de l'Action sociale et de la Solidarité (DASS), à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale des droits de l'enfant, célébrée le 20 novembre de chaque année.



Le wali, Amoumen Mermouri, a présidé, au siège de la wilaya, la cérémonie d'ouverture de cette rencontre. Dans son allocution, il a souligné que l'attention portée à l'enfance et sa protection constituent une responsabilité collective qui nécessite la conjugaison des efforts de l'ensemble des acteurs et intervenants, afin de réunir les conditions nécessaires à la garantie des droits de l'enfant à l'éducation, à l'enseignement, aux soins de santé, ainsi qu'à l'accompagnement psychologique et social. Il a également salué les efforts déployés par l'Etat algérien dans le domaine de la promotion des droits de l'enfant et du renforcement du dispositif de protection, à travers la mise en place de différents mécanismes juridiques et institutionnels, ainsi que la création des conditions nécessaires à son épanouissement et à son développement dans un environnement sain et sécurisé. De son côté, le directeur de l'action sociale et de la solidarité, Tahir Abid, a mis en avant l'importance d'intensifier les efforts visant à renforcer la protection des enfants contre toutes les formes de violence et de négligence. Il a souligné le rôle central des différents organismes et institutions concernés dans la prise en charge de cette catégorie de la société et la sensibilisation à ses droits, ainsi que dans l'ancrage d'une culture du signalement, de la prévention et de l'intervention pour protéger les enfants contre tout ce qui pourrait menacer leur intégrité physique et psychologique. Le programme de cette rencontre a été marqué par plusieurs interventions portant sur la protection de l'enfant sous ses différents aspects juridique, sécuritaire et social. Dans ce cadre, la représentante de la Direction de l'action sociale et de la solidarité, Fatima Tahiri, a présenté les efforts du secteur en matière de protection de l'enfance et de prise en charge des enfants victimes de violence ou en situation de danger. Elle a notamment exposé les différents mécanismes d'intervention, d'accompagnement psychologique et social, ainsi que les procédures de signalement et de prise en charge des cas recensés. Elle a également insisté sur l'importance de renforcer le travail de proximité et les actions de sensibilisation aux dangers de la violence et à ses répercussions sur l'enfant. La représentante de la DASS a, par ailleurs, mis l'accent sur l'importance du dépistage précoce des situations de violence et de négligence auxquelles les enfants peuvent être exposés. Elle a souligné la nécessité de renforcer la coordination entre les différents intervenants, secteurs, organismes et institutions spécialisées, afin de garantir une intervention rapide et efficace pour la prise en charge et l'accompagnement psychologique et social des enfants concernés. Mme Tahiri a également insisté sur la nécessité d'ancrer une véritable culture du signalement et de lutter contre le silence et la dissimulation des différentes formes d'agression. Pour sa part, le représentant du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale a présenté les différents efforts déployés par ce corps de sécurité dans le domaine de la protection de l'enfance, notamment à travers les actions de prévention et de sensibilisation, ainsi que les interventions sur le terrain visant à lutter contre les différentes formes de violence et d'agression susceptibles de cibler les enfants. Il a également évoqué le suivi des affaires liées aux atteintes aux droits des enfants et à leur intégrité physique et psychologique, dans le cadre de l'application des lois et de la réglementation en vigueur.

RECOLTE DES OLIVES:

Les ménagères passent à la conservation maison

En pleine récolte des olives, les ménagères renouent avec les méthodes traditionnelles de conservation maison, alliant naturel, saveurs et économies. Nombreux sont ceux qui se tournent vers les aliments naturels, à une époque saturée de conservateurs et d'ingrédients transformés, nocifs pour la santé. Les ménagères excellent dans ce domaine, utilisant des recettes naturelles à la fois saines et économiques. Beaucoup achètent des olives fraîches pendant la récolte pour les conserver selon des méthodes traditionnelles, produisant ainsi des olives maison 100 % naturelles, bien supérieures aux olives vendues dans le commerce.



Prix et abondance sur les étals

Actuellement, des caisses d'olives fraîches débordent les étals des marchés de proximité en cette saison de récolte. Une grande quantité est envoyée à la production d'huile d'olive pure, le reste est vendu, notamment en raison de la forte demande des consommateurs qui souhaitent les conserver naturellement et longtemps chez eux. Les olives sont devenues omniprésentes dans l'alimentation des Algériens et peuvent être conservées jusqu'au mois sacré de Ramadhan. Un kilogramme d'olives de cueillette coûte entre 200 et 250 DA, tandis qu'un kilogramme d'olives fraîches peut atteindre 450 DA, soit une différence considérable. Face à la forte demande, les commerçants proposent de grandes quantités d'olives de cueillette, soit une aubaine pour les femmes souhaitant les conserver au vinaigre de façon traditionnelle à la maison. Les caisses s'alignent dans les magasins et sur les étals, et l'offre abondante permet de satisfaire la demande.

Le fait maison, gage de naturel

Pour de nombreuses ménagères, les olives conservées à la maison sont garanties sans colorants ni conservateurs artificiels, contrairement aux olives fraîches exposées sur les étals des commerçants à longueur de l'année. Pour ces femmes, la conservation traditionnelle est saine et plus naturelle. Un point confirmé par Lamia Z., mère de famille, qui explique qu'elle achète chaque année de grandes quantités d'Olives nouvellement cueillies pour les conserver elle-même selon différentes méthodes. Ces olives restent fraîches pendant un an, voire plus, ce qui évite d'en acheter en magasin. Elle ajoute que les olives maison sont naturelles, très saines et plus propres que celles vendues au supermarché ou au magasin, où la plupart des bidons exposés sont sales, exposant ainsi les consommateurs à un risque d'intoxication alimentaire. Elle est convaincue que les olives crues conservées à la maison sont bien meilleures que les olives vendues dans le commerce, qui néglige souvent les normes d'hygiène, tant au niveau de la conservation que de la présentation. Quant à Amina D., propriétaire d'un local de production de pain traditionnel, elle confie que la conservation des olives nouvellement cueillies au vinaigre est une tradition héritée de sa mère et de sa grand-mère, expertes en la matière, qui en variaient même les saveurs. « Je prépare des olives épicées, d'autres aromatisées au thym et aux herbes aromatiques, et bien d'autres encore que je rajoute à mon pain », dit-elle. « Toutes ces olives sont saines et naturelles, j'en ai acheté 20 kg pour les conserver et j'envisage d'en acheter davantage pour le mois sacré du Ramadhan, qui approche. Les olives sont, en effet, indispensables aux entrées et aux salades durant ce mois », anticipe la dame.

STRATEGIE NATIONALE DE TRANSPARENCE, DE PREVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION :

Lancement de réunions de coordination avec les secteurs et organismes concernés

Des réunions de coordination avec les secteurs et organismes concernés par la mise en œuvre de la Stratégie nationale de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption ont débuté lundi au siège de la Haute Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC) à Alger, indique un communiqué de cette autorité. Ces rencontres s'inscrivent "dans le cadre des missions constitutionnelles de la HATPLC, prévues par l'article 205 de la Constitution, notamment en ce qui concerne l'élaboration de la Stratégie nationale de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, en veillant au suivi de sa mise en œuvre", précise la même source. La première journée a été consacrée à une "rencontre avec un groupe de points focaux relevant des ministères de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, de l'Education nationale, des Affaires religieuses et des Wakfs, de la Culture et des Arts, de la Jeunesse et de la Communication, ainsi que du Conseil national de la recherche scientifique et des technologies (CNRST), du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ) et de l'Observatoire national de la société civile (ONSC). L'ordre du jour a porté sur "l'examen des recommandations issues des réunions des commissions sectorielles et de la commission nationale chargée du suivi de la mise en œuvre de la stratégie, pour leur transformation en mesures concrètes dans le cadre de l'élaboration du plan d'action pour la prochaine période". Il s'agit notamment de définir les priorités, d'identifier les mécanismes de mise en œuvre, de renforcer la coordination sectorielle et de garantir la complémentarité et la cohérence entre les différents intervenants", ajoute le communiqué. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de "la volonté de passer du suivi de la mise en œuvre des mesures définies au renforcement de leur efficacité et à leur concrétisation sur le terrain, afin de soutenir les efforts nationaux visant à ancrer une culture d'intégrité, à promouvoir la transparence et à consacrer les principes de bonne gouvernance et de prévention de la corruption", conclut le communiqué.

CHINE:

Lancement mercredi du vaisseau spatial habité Shenzhou-24

Le vaisseau spatial habité chinois Shenzhou-24 devrait être lancé mercredi depuis le Centre de lancement de satellites de Jiuquan, dans le nord-ouest de la Chine, a annoncé mardi l'Agence chinoise des vols spatiaux habités. La fusée porteuse Longue Marche-2F utilisée pour le lancement sera bientôt remplie de propergol, a déclaré Zhang Jingbo, porte-parole de l'agence, lors d'une conférence de presse. Shenzhou-24 est la huitième mission habitée de la phase d'application et de développement de la station spatiale chinoise, et la 41e mission de vol du programme spatial habité du pays.

MC ALGER :
Séparation à l'amiable avec l'entraîneur Khaled Ben Yahia



Le MC Alger a officialisé, ce lundi dans un communiqué, le départ de son entraîneur tunisien Khaled Ben Yahia après la résiliation à l'amiable de son contrat. L'intérim à la tête de la barre technique sera assuré par l'entraîneur adjoint, Karim Delhoum, dès le match prévu ce lundi soir face à la JS Kabylie, précise la même source. Tout en lui souhaitant plein succès pour la suite de sa carrière, la direction du club algérois a tenu à remercier le technicien pour le travail accompli durant son passage, saluant notamment son rôle dans le sacre en championnat national la saison dernière et la qualification en phase de groupes de la Ligue des champions d'Afrique cette saison. Le MC Alger occupe actuellement la 5e place du classement de la Ligue 1 Mobilis avec 16 points, à quatre longueurs du leader la JS Kabylie (20 points).

NATATION:
Vers la création d'une division II

Le nouveau patron de la natation algérienne, Salim Iles, veut associer les techniciens pour mettre en application sa politique basée sur le renouveau. Parmi les points essentiels, la création d'une division deux dans le cadre du championnat national de natation. C'est ce qui a été proposé lors du collège technique national programmé dimanche soir à la salle des conférences du complexe olympique Miloud Hadefi, en présence de Salim Iles, du secrétaire général, du directeur technique national, ainsi que de Sofiane Benchekor en qualité d'invité de la DTN.

Les 2 meilleurs clubs de la division II accéderont au palier supérieur

La réunion a permis d'exposer le projet qui consiste à organiser la compétition nationale en deux divisions. La première englobera les 32 meilleurs clubs selon leurs résultats réalisés récemment. A Partir de la 33e position et plus, les écuries restantes composeront le palier inférieur. Pour ce qui est du système d'accession et de rétrogradation, les deux meilleurs clubs de la division deux accéderont au palier supérieur, alors que les équipes classées à la 31e et 32e place de la division une seront reléguées. Ce point est parmi les principaux axes du nouveau guide technique national 2027.Ce dossier va présenter plusieurs modifications ainsi que nouveaux mécanismes pour faire renaitre la natation. Pour d'aucuns, cette mesure va donner un nouvel élan à la discipline par rapport à notamment la massification de la discipline, ainsi que d'avoir plus d'athlètes dans toutes les spécialités. L'intégration de la rétrogradation va pousser tous les clubs à prendre part à des compétitions à grands enjeux. A signaler que la Fédération Algérienne des Sports Aériens (FASA) compte consacrer le meilleur accompagnement aux athlètes d'élite pour réaliser avant la date butoir des qualifications les minima qualificatifs pour les Jeux Olympiques 2028 de Los Angeles.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION
(2E TOUR PRÉLIMINAIRE / ALLER)
l'AS Douanes et le CR Belouizdad se neutralisent 0-0

Le CR Belouizdad s'est neutralisé (0-0) avec les Mauritaniens de l'AS Douanes, en match disputé lundi au stade Cheikha Ould Boïdiya de Nouakchott, pour le compte du deuxième tour préliminaire (aller) de la Coupe de la Confédération africaine de football.



Ce nul en déplacement permet aux Rouge et Blanc de prendre une petite option dans la perspective d'une qualification à la phase de poules de cette épreuve continentale, et ce, avant le match retour, prévu vendredi (20h00) à Alger. A pied d'œuvre depuis vendredi dernier à Nouakchott, le club de Laâquiba a réussi une belle prestation face à l'AS Douanes et s'est procuré quelques occasions intéressantes, sauf que la réussite n'était pas au rendez-vous. Ce match a tardé à se jouer car il a fallu attendre le verdict du Tribunal arbitral du Sport (TAS), qui a fini par valider la qualification de l'AS Douanes pour ce deuxième tour préliminaire, aux dépens des Guinéens de Hafia Conakry (aller : 2-2, retour : 1-0). Le différend était né du report de la rencontre retour, prévue à Conakry. L'AS Douanes avait invoqué des contraintes techniques pour expliquer l'impossibilité de se déplacer et de jouer à la date programmée. Une décision contestée par le club guinéen. La rencontre avait finalement été reprogrammée et remportée par le représentant mauritanien. En cas de qualification pour la phase de groupes, le Chabab sera versé dans le groupe C aux côtés des Red Arrows (Zambie), Maniema (RD Congo) et Singida Black Stars (Tanzanie). L'autre représentant algérien dans cette compétition, l'USM Alger, s'est qualifié sans jouer, à la suite du retrait de la formation équato-guinéenne The FC Panthers. Le club de Soustara, détenteur du titre, évoluera dans le groupe D avec le CS Sfax (Tunisie), Real Bamako (Mali) et Black Bulls (Mozambique). La première journée se jouera les 27, 28 et 29 novembre. Les deux premiers de chaque poule se qualifient pour les quarts de finale.

LIGUE 1 MOBILIS (MISE A JOUR / 2E JOURNEE) :
La JSK et le MCA se neutralisent (1-1) dans le duel au sommet



La JS Kabylie et le Mouloudia d'Alger se sont neutralisés 1-1 (mi-temps 0-0), en match disputé lundi soir, au stade Hocine Aït Ahmed de Tizi-Ouzou, pour la mise à jour de la deuxième journée de Ligue 1 Mobilis. Après un début de rencontre relativement serré, les Canaris ont trouvé le chemin des filets, grâce au fraîchement incorporé Aymen Mahious, qui a trompé le gardien Abdelatif Ramdane d'un contre-pied parfait, sur pénalty à la 85e minute de jeu. Mais la joie de l'équipe locale a été de courte durée, puisque le Mouloudia a réussi à arracher l'égalisation moins de deux minutes plus tard, grâce au milieu récupérateur Mohamed Benkhemassa, ayant littéralement fusillé le gardien Alexis Guendouz, d'un tir surpuissant des 25 mètres (87e/1-1). Un résultat équitable, vu la physionomie de la rencontre, mais qui sur un plan comptable n'arrange pas vraiment les deux équipes, car elles font pratiquement du sur-place au classement général. La JSK (21 pts) prend seule les commandes de la Ligue 1 Mobilis, avec un point d'avance sur le CR Belouizdad (2e/20 pts), alors que le Mouloudia rejoint l'USM Alger à la cinquième place du classement général, avec dix-sept points pour chaque club. Un peu plus tôt dans l'après-midi, l'USM Alger avait ramené une importante victoire (1-0) de son déplacement chez l'ES Ben Aknoun, en match comptant pour la mise à jour de la sixième journée. L'unique but de la rencontre a été inscrit par l'attaquant Ahmed Khaldi, sur pénalty, dans le temps additionnel de la première mi-temps (45e+8). Une courte mais précieuse victoire pour les Rouge et Noir, car elle les propulse à la cinquième place du classement général, qu'ils occupent seuls, avec 17 points, tout en ayant un match en retard face au MC Oran. Côté ESBA, rien ne va plus, même après le départ du coach Mounir Zeghdoud et son remplacement par Lotfi Boudraâ, puisque le club reste scotché à la douzième place, avec un maigre ratio de huit points, après dix journées de championnat.

LIGUE 1 (MISE À JOUR / 6E JOURNÉE) :
L'USM Alger domine l'ES Ben Aknoun (1-0)

L'USM Alger a battu l'ES Ben Aknoun 1-0 (mi-temps 1-0), dans le derby algérois, disputé lundi soir, au stade du 20-Août-1955 (Alger), pour la mise à jour de la sixième journée de Ligue 1 Mobilis. L'unique but de la rencontre a été inscrit par l'attaquant Ahmed Khaldi, sur penalty, dans le temps additionnel de la première mi-temps (45e+8). Une courte mais précieuse victoire pour les Rouge et Noir, car elle les propulse à la cinquième place du classement général provisoire, qu'ils occupent seuls, avec 17 points, tout en ayant un match en retard face au MC Oran. Côté ESBA, rien ne va plus, même après le départ du coach Mounir Zeghdoud et la nomination de Lotfi Boudraâ comme nouvel entraineur, car le club reste scotché à la douzième place, avec un maigre ratio de huit points, après dix journées de championnat.

VOLLEY-BALL:
5 nouveaux partenariats pour la FAVB

Après la signature et la mise en application de la convention avec l'instance fédérale polonaise, la Fédération algérienne de volley-ball (FAVB) est en quête de nouveaux accords avec d'autres pays du Vieux continent. En marge du 40e congrès la fédération internationale, dont les travaux ont eu lieu à Punta Cana en République Dominicaine du 20 au 22 novembre, le président de la Fédération algérienne de volley-ball, Mohand Tamadartaza, s'est entretenu avec cinq responsables de fédérations européennes. Un avant-projet sera discuté prochainement.

Réunion de travail avec la fédération italienne de volley-ball

La Bosnie Herzégovine, représentée par la présidente de la fédération, Anita Glibić, a adressé une invitation au numéro 1 de la FAVB pour entamer les négociations par rapport à la convention. L'Italie considérée comme une des grandes nations de volley-ball, a donné son feu vert pour une réunion de travail entre le président Giuseppe Manfredi et Tamadartaza. Les travaux devront avoir lieu dans de proches délais. En quête de nouveaux protocoles d'accord, Tamadartaza s'est entretenu avec d'autres élus de fédérations européennes. Vatai Gabrielle, actuellement présidente de la fédération Hongroise, a eu un long entretien avec le président de la FAVB. Intéressée par la proposition de parapher un partenariat, elle a donné son accord pour entamer des pourparlers par rapport à la convention. La Bulgarie a également donné son feu vert par son président de fédération, Lioubomir Ganev, pour enclencher un partenariat durable et efficace. Idem pour l'Espagne représentée par Felipe Pascual Bernaldez. Ce dernier a, à son tour, émis le souhait de lancer une opération d'échange avec la fédération algérienne.

Objectif, les JO 2028

En prévision des Jeux Olympiques 2028 de Los Angeles, le volley-ball algérien aura, en cas de concrétisation de ces nouvelles conventions, le cadre idéal pour se développer autant au niveau des équipes nationales toutes catégories confondues, ainsi que dans le domaine de la formation. Dans ce cadre, l'expertise étrangère dans la formation des athlètes, des formateurs et l'arbitrage va être précieuse. Vu que la qualification pour les prochains JO se limitera au champion continental, il y aura également l'option du classement mondial. Sur ce point, l'équipe nationale filles et garçons devra jouer un maximum de matches amicaux face à des sélections. En attendant la reprise de la sélection messieurs, la FAVB compte sur ces partenaires pour contribuer à la relance de la sélection féminine. Gelée pendant deux ans, le cinq national va être rebâti de nouveau sur de bases solides. Avec une composante jeune avec des U19 et U21, la venue d'un spécialiste Polonais ne sera qu'un début de la contribution de plusieurs techniciens étrangers si de nouveaux accords seront signés. La relation avec l'instance mondiale a été également au centre des activités du boss de la FAVB durant le congrès mondial. Tamadartaza a saisi l'aubaine d'être sur place pour rencontrer le président de la FIVB, le Brésilien Fabio Azevedo.

ALGÉRIE:

"Mon dernier match était à la coupe du monde", Mahrez ferme la porte à un retour avec les fennecs"

Après la victoire d'Al-Shamal en Ligue des champions asiatique lundi, Riyad Mahrez a balayé l'idée d'un possible retour en sélection, lui qui a pris sa retraite internationale après la Coupe du monde 2026.

L'ancien capitaine des Fennecs s'est également exprimé sur Brahim Hamdani, qui pourrait déjà être poussé vers la sortie. Il ne reviendra pas. Alors que l'équipe d'Algérie traverse une période mouvementée, Riyad Mahrez a fermé la porte à un retour avec la sélection. "Moi, c'est fini. Mon dernier match était à la Coupe du monde. Quand je suis sorti, j'ai dit que c'était mon dernier match", a réaffirmé l'ancien capitaine des Fennecs lundi, après la remontada d'Al-Shamal contre Al-Ahli (de 0-2 à 3-2) en Ligue des champions asiatique. L'ailier algérien avait annoncé sa retraite internationale après l'élimination de l'Algérie en seizièmes de finale du Mondial 2026 face à la Suisse (2-0), après plus d'une décennie sous le maillot vert (113 sélections, 40 buts, 36 passes décisives). Son plus grand fait d'armes restera sans conteste la conquête de la CAN en 2019 après 29 ans d'attente. "Il y a une nouvelle génération, des joueurs qui sont là, il faut les laisser s'exprimer. Il faut les laisser avoir des moments difficiles, il n'y aura pas que des bons moments, on est tous passer par là. Avant de gagner une Coupe d'Afrique, on a eu des moments très difficiles, après l'avoir gagnée aussi", a-t-il poursuivi. "Ça fait partie du processus. On ne peut pas toujours gagner, même si nos supporters et notre peuple sont très exigeants. Il faut qu'ils apprennent dans la défaite, j'ai confiance en eux. Il faut les bonnes personnes autour."



Hemdani "n'a pas beaucoup d'expérience mais..."

La Fédération algérienne de football (FAF) a nommé Brahim Hemdani comme nouveau sélectionneur début septembre, après avoir écarté Vladimir Petkovic qui était en poste depuis février 2024 et qui n'a pas résisté à ses mauvais résultats (élimination en quarts de finale de la CAN 2025 et, donc, en seizièmes de finale de la dernière Coupe du monde). Mais l'ancien milieu de l'OM pourrait déjà être poussé vers la sortie. "Il n'a pas beaucoup d'expérience en tant que coach. Maintenant, je ne sais pas si c'est le coach, le problème", a commenté Riyad Mahrez. "Mais Inch'Allah, comme on l'a toujours fait en Algérie, ils vont trouver les bonnes solutions. (...) Ce que je souhaite, et ce qui est le plus important pour moi, c'est que tout le monde soit heureux et que tout le monde soit content de voir jouer cette équipe."

HANDBALL FÉMININ :

L'Algérie prépare son stage en Tunisie

Le départ des handballeuses algériennes vers la Tunisie est programmé ce 24 novembre. Après Fouka, un dernier stage doit précéder la CAN féminine, prévue du 2 au 12 décembre. La préparation de l'Algérie féminine de handball doit se poursuivre en Tunisie. Le voyage de la sélection a été programmé le 24 novembre, après un dernier rassemblement à Fouka, dans la wilaya de Tipasa. Le groupe doit travailler dans le pays hôte avant le début de la Coupe d'Afrique des nations, fixé au 2 décembre. Ce déplacement ouvre donc une autre étape que le regroupement organisé en Algérie. Il s'agit encore de préparation : la compétition continentale, elle, se déroulera du 2 au 12 décembre. L'annonce du départ ne constitue pas une confirmation de l'arrivée de la délégation en Tunisie.

Vingt joueuses réunies à Fouka

Le sélectionneur Abderrahmane Hadj Hamdri a convoqué vingt joueuses pour le stage de Fouka, prévu du 22 au 24 novembre. Sept d'entre elles évoluent à l'étranger, contre treize dans le championnat algérien. Le rassemblement réunit ainsi des joueuses des deux viviers, à quelques jours du rendez-vous africain. Il faut distinguer cet effectif de travail d'une liste définitive pour la CAN. La convocation des vingt joueuses concerne le regroupement préparatoire ; elle ne permet pas, à elle seule, d'affirmer que toutes seront inscrites pour la compétition.

L'AS Monaco et l'Olympiacos se disputent la signature de Hicham Boudaoui

L'avenir de Hicham Boudaoui à l'OGC Nice semble de plus en plus incertain à l'approche des prochaines périodes de transferts. Régulier et précieux dans l'entrejeu azuréen, l'international algérien attire désormais les convoitises de plusieurs écuries européennes prêtes à passer à l'offensive pour s'attacher ses services. Selon le journaliste Ekrem Konur, l'AS Monaco s'intéresse de près au milieu de terrain de 27 ans de l'OGC Nice. Séduits par ses qualités physiques et techniques, les dirigeants monégasques envisagent de passer rapidement à l'action. Le club pourrait ainsi proposer entre 7 et 8 millions d'euros pour tenter de convaincre Nice de vendre son joueur. L'AS Monaco n'est pas seul sur le dossier de Hicham Boudaoui. L'Olympiacos s'intéresse également au milieu de terrain algérien et souhaite renforcer son effectif avec son expérience. Les performances du joueur de l'OGC Nice attirent donc de plus en plus l'attention des clubs européens. Biographie de Hicham Boudaoui, parcours, salaire, records et plus. Pour le moment, aucun club n'a transmis d'offre officielle à Nice et Boudaoui poursuit normalement sa saison en Ligue 1. La situation pourrait toutefois évoluer lors du prochain mercato. Monaco et l'Olympiacos devront ainsi se départager pour tenter de recruter le joueur. Le joueur de 26 ans est évalué à 12 millions d'euros par Transfermarkt et son contrat avec les Aiglons court jusqu'en juin 2027. Hicham Boudaoui perçoit un salaire annuel de 600 000 euros (environ 390 millions de FCFA). Très bientôt, Nice disputera son match de la 12e journée du championnat de France face à Troyes.



FAF:

Le démenti de Karim Takka

Le président du club de l'Olympique Akbou, Karim Takka, a catégoriquement démenti son intention de se porter candidat à la présidence de la Fédération algérienne de football (FAF). «À la suite des informations relayées par certaines parties, je tiens à démentir catégoriquement toute intention de ma part de me porter candidat à la présidence de la Fédération algérienne de football», indique Karim Takka dans un communiqué officiel.

«Je tiens à exprimer mon respect au président de la Fédération»

Karim Takka a tenu à exprimer son respect envers le président de la FAF, Walid Sadi, saluant les efforts qu'il déploie à la tête de l'instance footballistique. «Je tiens à exprimer mon respect au président de la Fédération, Walid Sadi, et à saluer les efforts qu'il fournit au service du football algérien», a-t-il souligné, avant d'ajouter : «La responsabilité qu'il assume exige engagement et persévérance. Je lui souhaite plein succès dans l'accomplissement de ses missions.» Par ailleurs, Karim Takka a fait savoir toute son attention est tournée vers son club : «Mon engagement dans le domaine du football est entièrement consacré à l'Olympique Akbou. Mon ambition est de poursuivre la construction de notre club et de travailler à son développement, conformément aux aspirations de ses supporters.»

Le PSG pourrait relancer la piste Ibrahim Maza cet hiver

Le nom d'Ibrahim Maza revient dans les discussions autour du Paris Saint-Germain à l'approche du mercato hivernal. Confronté aux longues absences de Désiré Doué et de Khvicha Kvaratskhelia, le club parisien réfléchit à différentes possibilités pour renforcer son secteur offensif. Selon les informations de TEAMtalk, le joueur du Bayer Leverkusen figure parmi les joueurs qui intéressent les dirigeants parisiens. L'international algérien a attiré leur attention cette saison, au même titre que Saïd El Mala, pensionnaire du FC Cologne, alors que Paris évalue plusieurs profils susceptibles de rejoindre son effectif. Cette attention s'inscrit dans la continuité d'un intérêt déjà signalé à l'automne, lorsque le PSG avait pris contact avec l'entourage du milieu offensif algérien. Toutefois, aucune offre concrète n'est annoncée à ce stade et Leverkusen souhaite conserver son jeune talent, avec la volonté de sécuriser son avenir par une prolongation de contrat. À seulement 20 ans, Ibrahim Maza représente un profil intéressant grâce à sa capacité à évoluer à plusieurs postes offensifs et au milieu de terrain. Sous contrat avec le Bayer Leverkusen jusqu'au 30 juin 2030, il possède une valeur marchande estimée à 50 millions d'euros sur Transfermarkt, deux éléments qui pourraient peser dans les éventuelles discussions avec le PSG. Très bientôt, le Bayer Leverkusen disputera son match de la 11e journée du championnat d'Allemagne face à Dortmund.

FEYENOORD :

Feu vert pour Anis Hadj Moussa



Touché à la cheville lors de la trêve internationale avec l'Algérie, Anis Hadj Moussa est apte pour l'affiche de Ligue des champions face au FC Porto, ce mardi soir. L'information a été confirmée par l'entraîneur néerlandais Giovanni van Bronckhorst en conférence de presse d'avant-match. « Il n'a plus aucune gêne », a assuré le technicien, mettant ainsi un terme aux inquiétudes entourant l'état physique de son ailier. Cette blessure avait contraint le gaucher de 24 ans à déclarer forfait pour la rencontre retour des éliminatoires de la CAN 2027 face au Togo, avant de le priver du derby de Rotterdam, perdu samedi contre Excelsior (3-2). Son retour arrive à point nommé pour le club rotterdamois, engagé dans une semaine capitale sur les tableaux européen et national.

Un Feyenoord sous pression en Ligue des champions

En Ligue des champions, Feyenoord occupe actuellement une préoccupante 32e place, avec seulement trois points récoltés en quatre journées. Face aux Portugais, un résultat positif est quasiment impératif pour préserver l'espoir d'une qualification pour la suite de la compétition. Dans ce contexte, la disponibilité de l'ailier algérien constitue une excellente nouvelle pour le staff néerlandais. Hadj Moussa est également d'attaque à l'occasion du très attendu Klassieker face à Ajax Amsterdam, dimanche (14h30) à De Kuip. Un autre duel décisif pour Feyenoord, qui devra impérativement s'imposer afin de rester au contact du leader d'Eredivisie, PSV Eindhoven. Après ces quelques jours d'incertitude, Hadj Moussa pourra donc être de la partie lors de ces deux rendez-vous importants.

PALESTINE:

Abbas réaffirme l'attachement du peuple palestinien à sa terre et à ses droits

Le président de l'Etat de Palestine, Mahmoud Abbas, a réaffirmé le rejet catégorique de tout déplacement du peuple palestinien de sa terre et de toute atteinte à ses droits légitimes, à l'occasion de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, qui sera célébrée le 29 novembre, a rapporté mardi l'agence de presse Wafa.



Dans un discours prononcé lundi en son nom par le représentant permanent de la Palestine auprès des Nations unies, Riyad Mansour, lors d'une séance spéciale organisée par l'ONU pour marquer cette journée, M. Abbas a affirmé que le peuple palestinien "restera sur sa terre et ne renoncera pas à ses droits", refusant que son avenir soit décidé sans sa volonté. Il a souligné que les habitants de la bande de Ghaza continuaient de subir les conséquences catastrophiques de la guerre de destruction sioniste notamment la perte des abris, des services essentiels et des conditions de vie, tandis que la Cisjordanie occupée, y compris El Qods-Est, était confrontée à la poursuite des agressions, de la colonisation, du terrorisme des colons, des confiscations de terres et des déplacements forcés. Le président palestinien a appelé la communauté internationale à "agir pour garantir un cessez-le-feu total et permanent, l'acheminement sans entrave de l'aide humanitaire, l'ouverture des points de passage, le retrait complet des forces d'occupation de Ghaza ainsi que le lancement des opérations de relèvement et de reconstruction sans déplacement de la population". M. Abbas a, en outre, appelé à mettre fin aux agressions sionistes en Cisjordanie, à protéger les lieux saints musulmans et chrétiens et à prendre des mesures concrètes contre la colonisation, l'annexion et les déplacements forcés, tout en assurant une protection internationale au peuple palestinien et en mettant fin à l'impunité. Il a réclamé l'application de la résolution 2334 du Conseil de sécurité et le suivi des conséquences de l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice (CIJ) concernant l'illégalité de l'occupation et la nécessité d'y mettre fin. Sur le plan politique, il a réitéré l'engagement de la direction palestinienne à organiser des élections législatives et présidentielle simultanées, libres et transparentes, en Cisjordanie, à El Qods-Est et dans la bande de Ghaza, sous supervision internationale et dans le respect de leurs résultats. Il a précisé que leur tenue avait été reportée à septembre 2027 en raison des obstacles sécuritaires et sur le terrain, tout en affirmant que leur organisation pourrait être avancée au premier semestre de la même année si ces entraves étaient levées. Le président palestinien a enfin plaidé pour un processus politique assorti d'un calendrier précis devant conduire à la fin de l'occupation et à l'établissement d'un Etat palestinien indépendant sur les frontières du 4 juin 1967, avec El Qods pour capitale, ainsi qu'à un règlement juste de la question des réfugiés conformément à la résolution 194.

Les forces d'occupation sionistes arrêtent 18 Palestiniens en Cisjordanie occupée



Les forces d'occupation sionistes ont mené, mardi, une vaste campagne de perquisitions et d'arrestations dans plusieurs régions de la Cisjordanie occupée, au cours de laquelle 18 Palestiniens ont été arrêtés, dont d'anciens prisonniers libérés et un mineur, selon le Bureau d'information des prisonniers palestiniens. Dans un communiqué, le bureau a indiqué que les arrestations ont principalement eu lieu à Naplouse, Tulkarem, Qalqilya et Al Khalil. Le Centre palestinien d'études sur les prisonniers a recensé 530 arrestations en Cisjordanie et à El-Qods occupées durant le mois de septembre dernier. Il a précisé que ces arrestations concernaient 39 enfants et 15 femmes et jeunes filles, signalant également le décès d'un prisonnier dans les geôles de l'occupation. Le Bureau d'information des prisonniers a indiqué que la poursuite des incursions et des arrestations, accompagnées de dégradations des biens dans les habitations et de nouvelles arrestations d'anciens prisonniers libérés, illustre l'intensification des pratiques de maltraitance à l'encontre des Palestiniens. Il a appelé les organisations internationales et les institutions de défense des droits humains à intervenir pour mettre fin à ces violations. Dans ce contexte, il a indiqué que le nombre de détenus palestiniens dans les prisons de l'occupation s'élevait à plus de 9.500, dont 99 femmes, 38 journalistes et plus de 360 enfants. Les forces d'occupation mènent, presque quotidiennement, des campagnes d'arrestations en Cisjordanie occupée, ciblant des hommes, des femmes et des enfants, dans un contexte d'agressions contre leurs familles lors des perquisitions domiciliaires, ainsi que de destruction et de dégradation du contenu des habitations.

GHAZA:

trois martyrs et cinq blessés dans une frappe de drone sioniste à l'ouest de Khan Younès

Trois Palestiniens sont tombés en martyrs et cinq autres ont été blessés, mardi, lors d'une frappe menée par un drone sioniste contre la zone d'Al-Mawassi, à l'ouest de Khan Younès, dans le sud de la bande de Ghaza, a rapporté l'agence de presse Wafa. Lundi soir, deux Palestiniens étaient tombés en martyrs et plusieurs autres avaient été blessés, lors d'un raid aérien mené par les forces de l'occupation contre la ville de Ghaza, selon Wafa. D'après des sources médicales, le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza depuis le 7 octobre 2023, s'élève désormais à 74.746 martyrs et 176.234 blessés, en majorité des femmes et des enfants. Les mêmes sources ont indiqué que le bilan des victimes depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu à Ghaza, le 10 octobre 2025, s'établit à 1.679 martyrs et 6.100 blessés, tandis que 851 dépouilles ont été récupérées.

Un Palestinien tombe en martyr sous les balles des forces sionistes à Jabalia

Un Palestinien est tombé en martyr, dimanche soir, sous les balles des forces de l'occupation sioniste dans la ville de Jabalia, au nord de la bande de Ghaza, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa. Plus tôt dans la journée, un autre citoyen est tombé en martyr après qu'un drone de type "quadricoptère" a largué une bombe dans la zone-est de la ville de Deir al-Balah, dans le centre de la bande de Ghaza. Par ailleurs, des sources médicales palestiniennes ont indiqué que le bilan des martyrs s'élève désormais à 74.742 tandis que 176 227 blessés ont été dénombrés, depuis le début de l'agression génocidaire sioniste, le 7 octobre 2023, contre la bande de Ghaza.

JOURNÉE DE SOLIDARITÉ AVEC LA PALESTINE:

l'urgence d'une solution politique soulignée à l'ONU

Des responsables et représentants d'organisations internationales ont appelé, lundi à l'ONU, à dépasser les déclarations de solidarité avec le peuple palestinien pour parvenir à une solution politique garantissant ses droits légitimes, notamment son droit à l'autodétermination, à l'occasion de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien. Lors d'une réunion spéciale consacrée à cette journée qui sera observée le 29 novembre, les intervenants ont dénoncé la poursuite des agressions sionistes dans la bande de Ghaza, malgré le cessez-le-feu annoncé en octobre 2025, ainsi que l'aggravation de la situation en Cisjordanie occupée, y compris à El-Qods-Est. Le président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, Coly Seck, a appelé à mettre fin à l'occupation du territoire palestinien et à concrétiser le droit du peuple palestinien à l'autodétermination, soulignant que l'aide humanitaire, aussi indispensable soit-elle, ne saurait se substituer à une solution politique. Dans un message lu par la vice-secrétaire générale de l'ONU, Amina J. Mohammed, le secrétaire général de l'organisation, Antonio Guterres, a affirmé qu'aucune paix au Moyen-Orient ne pouvait être envisagée sans la réalisation de ce droit légitime à l'autodétermination et à l'indépendance. M. Guterres a également réaffirmé que la solution à deux Etats, sur la base des frontières de 1967 et avec El-Qods comme capitale des deux Etats, "demeure la seule issue viable au conflit". Les intervenants ont, par ailleurs, rappelé l'avis consultatif rendu en juillet 2024 par la Cour internationale de Justice (CIJ), soulignant que la durée de l'occupation ne saurait lui conférer une souveraineté légitime. La Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien est célébrée le 29 novembre de chaque année, en référence à l'adoption, en 1947, de la résolution 181 de l'Assemblée générale de l'ONU. Cette journée se veut une occasion pour rappeler que les Palestiniens restent jusqu'ici privés des droits inaliénables que leur a reconnus l'Assemblée générale, à savoir le droit à l'autodétermination, le droit à l'indépendance et à la souveraineté nationale et le droit de retourner dans leurs terres.

CISJORDANIE OCCUPÉE :

Huit Palestiniens arrêtés par l'armée sioniste

Huit citoyens palestiniens, dont des anciens prisonniers, ont été arrêtés par les forces de l'occupation sioniste, lundi, lors d'incursions menées dans plusieurs secteurs de la Cisjordanie occupée, a indiqué le Bureau d'information des prisonniers palestiniens. Les arrestations ont eu lieu notamment à Tulkarem, Ramallah et Beit Lehm, a précisé la même source. Le Bureau des prisonniers a également indiqué que le nombre de Palestiniens détenus dans les prisons de l'occupation sioniste dépasse les 9.500, dont plus de 88 femmes, 38 journalistes et plus de 360 enfants. Au total, plus de 26.000 arrestations ont eu lieu en Cisjordanie occupée depuis le début de la guerre génocidaire sioniste à Ghaza en octobre 2023, a-t-on ajouté. Cette situation intervient dans un contexte d'intensification des incursions et des agressions menées par les forces de l'occupation sioniste et les colons contre les villes, localités et camps de réfugiés de Cisjordanie et d'El-Qods occupées.

ED DIWAN Quotidien national d'informations culturelles

Clôture de la 72e session de l'AP-OTAN avec la participation d'une délégation du Parlement algérien

Les travaux de la 72e session de l'Assemblée parlementaire de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (AP-OTAN), tenue à Berlin (Allemagne), avec la participation d'une délégation du Parlement algérien, ont pris fin lundi, indique un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN).

Les travaux de la séance de clôture se sont déroulés en présence du président de l'Assemblée parlementaire de l'Alliance, Marcos Perestrello, du ministre des Affaires étrangères de la République fédérale d'Allemagne, Johann Wadephul, ainsi que du secrétaire général de l'OTAN, Mark Rutte, précise la même source. Les travaux de cette session ont été couronnés par l'adoption d'une série de décisions et de recommandations élaborées par les commissions permanentes de l'Assemblée, dans le cadre de leurs efforts visant à "renforcer le dialogue et la coordination parlementaires sur les questions et les défis liés à la sécurité et à la paix internationales", ajoute le communiqué. En marge de cette session, la délégation parlementaire algérienne a tenu une rencontre avec le chef de la délégation italienne, Lorenzo Cesa, consacrée à l'"examen des perspectives de renforcement des relations de coopération et de partenariat entre l'Algérie et l'Italie, notamment dans le domaine parlementaire". Dans ce cadre, les deux parties ont échangé leurs points de vue sur "les moyens de promouvoir la coopération entre les deux institutions législatives, à travers l'activation du rôle des groupes d'amitié parlementaire et l'intensification des échanges de visites réciproques, outre l'échange d'expertises et d'expériences, à même de contribuer à la consolidation des relations de coopération parlementaire entre les deux pays". A noter que le Parlement algérien qui a participé à cette session en qualité de "partenaire pour la stabilité", était représenté par le président de la commission de la Défense nationale à l'APN, Omar Aïssa, et le membre du Conseil de la nation, Aïssa Naïli, selon le même communiqué.



La Somalie a des preuves contre les Emirats

La Somalie annonce qu'elle possède des preuves attestant de manœuvres des Emirats de porter atteinte à sa souveraineté et son intégrité territoriale. Le ministre de la Défense de la Somalie, Ahmed Moallim Fiqi, affirme que son gouvernement disposait de preuves attestant de manœuvres des Emirats de porter atteinte à la souveraineté et l'intégrité territoriale de son pays, dont des bases militaires illégales, l'utilisation de ports et des territoires somaliens pour des activités militaires liées à des conflits régionaux, notamment au Soudan.

Utilisation de sites côtiers somaliens à des fins militaires étrangères

S'exprimant lundi au cours d'une conférence de presse tenue dans la capitale somalienne, Mogadiscio, Fiqi précise que le gouvernement somalien détenait des preuves de ces manœuvres. « Nous disposons de preuves contre les Emirats », martèle-t-il. Confirmant la présence de l'entité sioniste au sein de ces installations, le ministre somalien souligne la gravité des activités militaires menées sur le sol somalien en dehors du cadre de la souveraineté de l'Etat. Dans le même sillage, il souligne que les Emirats arabes unis encouragent l'entité sioniste à reconnaître la région séparatiste de ce qui est appelé « Somaliland », ce qui porte atteinte à l'unité et à l'intégrité territoriale de la Somalie. Selon le responsable somalien, ces agissements dépassent le cadre politique pour s'étendre à l'utilisation de sites côtiers somaliens à des fins militaires étrangères. Il indique, à cet égard, qu'il y a trois ou quatre ans, les Emirats ont utilisé la ville côtière de Bosaso comme base pour des mercenaires colombiens envoyés combattre au Soudan, précisant que « ce site était devenu un centre logistique où étaient acheminés les combattants blessés pour y recevoir des soins ».



Pillage de l'or dans la région de Sanaag

Poursuivant dans le même contexte, Ahmed Moallim Fiqi évoque le contrôle exercé par Abu Dhabi sur certains ports somaliens, ainsi que son implication dans le pillage de l'or dans la région de Sanaag. Evoquant la position du gouvernement somalien face à ces pratiques, Fiqi a déclaré que « ce dernier a fait preuve de patience et de tolérance pendant longtemps ». Cette conférence de presse du responsable somalien met en lumière la nature multiforme et périlleuse des agissements hostiles des Emirats, dont l'établissement de bases militaires et de l'utilisation de ports, l'ingérence dans les équilibres politiques internes, ainsi que l'exploitation du territoire somalien pour des opérations liées à des conflits régionaux. Autant de pratiques qui font peser des menaces directes sur la souveraineté, l'unité et la sécurité de la Somalie. A rappeler que le gouvernement somalien avait annoncé la semaine dernière l'expulsion de l'ambassadeur émirati à Mogadiscio, dénonçant les ingérences d'Abou Dhabi dans ses affaires internes, en les qualifiant de « guerre manifeste ».

ETHIOPIE:

60.000 personnes fuient vers le Kenya en raison d'affrontements (OMS)

Quelque 60.000 personnes ont été contraintes de fuir l'Ethiopie vers le Kenya voisin en raison d'affrontements armés dans les zones frontalières, a indiqué lundi le service d'information du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (BCAH) de l'ONU, ReliefWeb, citant des données de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). "Le conflit dans le secteur de la ville de Moyale, du côté éthiopien de la frontière, a entraîné le déplacement d'environ 60.000 personnes vers le Kenya", a précisé le bulletin, qualifiant la situation de compliquée. L'OMS rappelle dans ce contexte que "le conflit actif dans les régions éthiopiennes d'Oromia et Somali se poursuit depuis le 18 octobre 2026". "Bien qu'un cessez-le-feu soit en vigueur depuis le 17 novembre, la situation sécuritaire demeure fragile et les livraisons de cargaisons humanitaires transfrontalières sont perturbées". Les Kényans "font preuve d'une solidarité considérable, malgré la rareté des ressources", note-t-elle. L'afflux continu de personnes met la pression sur les communautés d'accueil et sur les services sociaux déjà limités du district de Moyale, tandis qu'une forte concentration de personnes dans les lieux d'hébergement accroît les risques sanitaires. L'OMS s'inquiète notamment des "cas de rougeole". Les bâtiments publics actuellement utilisés comme centres d'accueil n'étaient pas initialement pensés pour un tel nombre de personnes, a expliqué le document. L'afflux de réfugiés en provenance d'Ethiopie est provoqué par des affrontements entre des formations armées représentant les régions d'Oromia et Somali. Selon l'OMS, "les affrontements entre les forces antagonistes s'enracinent dans des conflits locaux anciens liés à des questions de propriété foncière, de gouvernance, de différences ethniques et de désaccords politiques". Pour que les réfugiés puissent regagner leurs foyers en toute sécurité, "les pourparlers de paix doivent devenir un succès". L'ONU a appelé la communauté internationale à débloquer 8,9 millions de dollars pour couvrir "les besoins vitaux les plus urgents" des réfugiés pour les trois prochains mois.

SAHARA OCCIDENTAL:

Adaptation à la nouvelle situation engendrée par la déclaration de mobilisation générale

Adaptation à la nouvelle situation engendrée par la déclaration de mobilisation générale au Sahara occidental. Le président du Comité préparatoire du 17e Congrès du Front Polisario, Bachir Hamoudi Beyoun, a souligné, lundi, la nécessité d'adapter les documents et propositions élaborés par les différents comités à la nouvelle situation engendrée par la déclaration de mobilisation générale du secrétariat national, rapporte l'agence de presse sahraouie SPS. Lors d'une séance plénière du Comité, Beyoun a insisté sur le fait que la phase actuelle exige la mobilisation de toutes les ressources humaines, matérielles et financières pour la mise en œuvre du plan de mobilisation générale, ajoute SPS. Cela implique, selon lui, d'adapter la structure institutionnelle et organisationnelle aux exigences de ce plan et de veiller à ce que les travaux des différents comités soient conformes aux priorités définies par cette phase.

Délai d'une semaine pour examiner et adapter les documents

Le président du Comité préparatoire du 17e Congrès du Front Polisario a accordé aux comités un délai d'une semaine pour examiner et adapter les documents requis afin de refléter l'évolution de la situation nationale et les exigences de la mobilisation générale et d'assurer leur intégration aux différents plans et programmes en cours d'élaboration. Beyoun a également souligné la nécessité, pour le processus d'adaptation, d'intégrer divers aspects liés à la définition du cadre, aux politiques-cadres et aux mécanismes de contrôle et de suivi, tout en accordant une attention particulière au front des territoires occupés et en renforçant sa présence dans les visions et documents préparatoires, ainsi qu'à la question du volontariat au sein de l'armée sahraouie, d'après la même source. Ces directives s'inscrivent dans le cadre de l'harmonisation des préparatifs en cours pour le 17e Congrès avec les exigences de la phase actuelle afin de garantir que les documents et les programmes proposés reflètent les priorités de mobilisation générale et de préparation nationale face à l'occupation marocaine.

Zelensky revendique les attaques contre deux navires russes au large de la Libye



Le président ukrainien Volodymyr Zelensky a annoncé ce lundi que des drones navals ukrainiens avaient coulé la corvette russe Merkury au large de la Libye et frappé le cargo MV Angara. Selon Zelensky, sept drones de fabrication ukrainienne ont été engagés dans l'opération. La corvette, entrée en service en 2023, aurait été détruite malgré les tentatives russes de contrer l'attaque. Un hélicoptère de combat Ka-27 se trouvait également à bord, a-t-il précisé. Le cargo MV Angara, présenté par Zelensky comme le second objectif, a été touché, a-t-il ajouté.

MORT DE NAHEL MERZOUK EN 2023:

En appel, la justice française ordonne un procès pour meurtre à l'encontre du policier

La cour d'appel de Versailles ordonne que le policier accusé d'avoir tué Nahel Merzouk en juin 2023 lors d'un contrôle routier à Nanterre, en banlieue parisienne, soit jugé devant la cour d'assises des Hauts-de-Seine pour « meurtre », selon un communiqué de la juridiction publié mardi 24 novembre.



Initialement renvoyé devant les assises pour le même chef d'accusation, le fonctionnaire avait fait appel de cette décision. Si la cour d'appel avait requalifié les faits en mars dernier et ordonné que le policier soit jugé pour « violences ayant entraîné la mort sans intention de la donner », la Cour de cassation avait annulé l'arrêt. Une décision de plus pour un dossier aux multiples rebondissements. Après deux ans d'enquête, les juges d'instruction avaient ordonné, en juin 2025, le renvoi du policier aux assises pour « meurtre » mais celui-ci avait fait appel de la décision, indique Baptiste Coulon, du service France de RFI.

La cour d'appel avait alors confirmé le renvoi du fonctionnaire, mais les juges avaient requalifié les faits en « violence ayant entraîné la mort sans intention de la donner », une décision qui n'avait satisfait ni les parties civiles, ni la défense du policier qui réclamait un non-lieu. Tous avaient saisi la Cour de cassation qui avait annulé cette requalification et renvoyé le dossier devant la cour d'appel. Un tir à 16 centimètres du pare-brise d'une voiture qui atteint un adolescent au thorax et le tue constitue-t-il une intention de tuer ? La justice a tranché, ce mardi 24 novembre, en affirmant que oui. La cour d'appel de Versailles a retenu l'existence de « charges suffisantes » à l'encontre de l'accusé et écarté le « fait justificatif soulevé par la défense ». Le policier sera donc jugé aux assises avec un jury populaire. Il encourt jusqu'à 30 ans de prison. Le 27 juin 2023, Nahel Merzouk, 17 ans, avait été tué à Nanterre, dans le département des Hauts-de-Seine, d'une balle tirée à bout portant par Florian M. lors d'un contrôle routier. La scène, filmée et largement diffusée sur les réseaux sociaux, avait entraîné plusieurs nuits de violences à travers la France.

«LA FÊTE» AU THÉÂTRE DES AMANDIERS:

une plongée vertigineuse dans le racisme de la société occidentale



La Fête, la dernière pièce de la metteuse en scène belge Anne-Cécile Vandalem, part d'un fait réel : un rituel de passage dans une grande école élitiste qui tourne mal, avec le décès d'un étudiant d'origine africaine. Anne-Cécile Vandalem et la co-autrice Joëlle Sambi imaginent une rencontre entre la famille des deux frères qui étaient au bizutage et celle de la victime. Dans un aller-retour entre réalité et fiction, elles mettent en avant un racisme fortement ancré dans la société blanche qui va jusqu'à contaminer les acteurs jouant la pièce. C'est vertigineux.

Le cinéaste iranien Karim Lakzadeh à l'honneur du Festival international du film d'Amiens

Dans le Nord de la France se tient le Festival international du film d'Amiens, jusqu'au 21 novembre. Cette année, le cinéma iranien est à l'honneur avec une rétrospective de douze films. Il met en lumière l'œuvre inédite en France de Karim Lakzadeh, un réalisateur qui part du réel pour construire un univers foisonnant de rêves et d'imaginaire.

Sortie de GTA VI: «La subversion n'empêche pas d'incarner le système»

GTA VI sort ce jeudi 19 novembre, précédé d'un concert de superlatifs. Mais pour Angelo Careri, auteur de Grand Theft Auto, crime et architecture (éditions Façonnage), la satire de l'Amérique signée du développeur Rockstar est un trompe-l'œil : derrière l'ironie et l'humour noir, la saga véhicule des valeurs masculinistes et consuméristes. L'humour noir de GTA rejoint la culture des trolls d'internet, celle-là même qui a porté Donald Trump au pouvoir. Oui, sans doute. Dans le jeu en général, on expérimente des choses qu'on ne peut pas faire dans la vraie vie. C'est une de ces fonctions. Il y a dans GTA la promesse séduisante de nous projeter dans des villes américaines - mais qui ressemblent aussi beaucoup aussi aux nôtres - et dans lesquelles on va pouvoir être libre, dominant, consumériste. La possibilité de “bordéliser” la ville est la forme de liberté la plus puissante du jeu. On va pouvoir finalement se venger de ce système dont tout le monde ne profite pas.. sauf ce criminel qui va pouvoir, à la force de ses bras, avoir une ascension sociale. Certainement un dépaysement. C'est un jeu qui se présente aussi comme une expérience touristique dans une ville américaine. C'est ce qu'on appelle un jeu « en bac à sable ». Ça correspond aujourd'hui à un modèle de jeux vidéo « totalisants » où il y a plusieurs jeux au sein d'un même jeu, et beaucoup d'activités, un peu comme dans un parc d'attractions.

POUR LES PEUPLES AUTOCHTONES NON CONTACTES :

La menace grandissante de «la mort des forêts»

Le 16 novembre dernier, des membres du peuple Awá sont sortis de la forêt amazonienne et ont établi un contact avec une équipe gouvernementale brésilienne. Une sortie tout sauf anodine, qui soulève des inquiétudes quant aux conditions de vie de ce peuple autochtone qui vit « en isolement volontaire ». Directrice de recherche émérite au CNRS et spécialiste des questions de droits des peuples autochtones, l'anthropologue Irène Bellier décrypte la situation et revient sur l'état des peuples autochtones dans le monde. Ce sont des peuples qui ont déjà connu un type de contact et qui ont choisi de se séparer, soit de segments de leur peuple qui sont déjà en contact, soit d'un contact plus avancé et plus violent. Ils se replient dans la forêt profonde pour vivre en paix. « En isolement volontaire », ça veut dire qu'ils ne veulent pas que l'on vienne empiéter sur leur territoire. Depuis extrêmement longtemps, les peuples autochtones maintiennent des relations d'échange. La plupart des peuples autochtones sont en contact avec la société régionale. Les peuples en isolement volontaire ne veulent pas être transformés par le contact avec l'Occident. La plupart des peuples en isolement volontaire ont expérimenté des moments difficiles, notamment des épidémies propagées par les personnes qui viennent à leur contact. Par conséquent, un nombre significatif de peuples ont disparu, contaminés par des maladies qui ne tuent plus les Occidentaux comme la rougeole ou la grippe, mais qui sont dévastatrices chez eux. Les Awá ont aussi pu expérimenter la violence de certains contacts, notamment de colons qui rentrent sur leur territoire. Parmi les menaces actuelles, on peut compter la déforestation, induite par les éleveurs qui brûlent la forêt pour installer leur bétail et par les coupeurs de bois, ou encore par les chasseurs de gibier qui entrent sans demander une quelconque autorisation pour pénétrer sur leur territoire… C'est ça qui les pousse à se séparer en disant « Nous, on ne veut pas vivre dans ces conditions-là, on préfère nos conditions de vie », c'est-à-dire vivre en harmonie avec la nature. Le premier contact avec les Awá est attesté depuis 1960, lorsque le Brésil, sous la dictature, a commencé à mettre l'Amazonie en coupe réglée. Ils ont fait passer une route et un chemin de fer dans cette région de Maranhão où se situe le territoire Arariboia, qui est la terre autochtone des Guajajara, à l'intérieur de laquelle se trouve la terre des Awá-Guaja. Cette région a été déforestée à 75%, donc il ne leur reste plus que 25% de territoire. Par conséquent, on peut imaginer que, dans la forêt qu'occupent les Awá-Guaja, il y a eu un certain nombre d'activités - qu'il nous faudra prendre un peu de temps pour comprendre plus précisément - qui ont poussé ces gens-là à en sortir. Si ces peuples autochtones qui vivent en isolement volontaire quittent leur milieu de vie d'où ils tirent l'entière liberté de leur subsistance, à la fois alimentaire, matérielle, et certainement sanitaire, c'est qu'il y a quelque chose de très grave qui s'est passé. On peut ajouter l'hypothèse d'un contact avec un colon métis qui aurait fait une incursion et qui aurait pu déposer des éléments porteurs de microbes. Ils ont apparemment souhaité chercher du secours. Il y a aussi pu y avoir des colons qui se sont installés, ou des feux qui les auraient poussés à partir. On sait que c'est un peuple qui est en petit nombre. C'est cet ensemble de facteurs qui fait craindre pour la vie de ces personnes.

La ville de Timimoun, accueille Une exposition-vente de livres

Une exposition-vente de livres, organisée par GOF Expo de Sétif, attire un large public à Timimoun, notamment les élèves du secondaire.
Une exposition de livres se tient actuellement au centre-ville de Timimoun, à l'initiative de l'entreprise «GOF Expo», spécialisée dans l'organisation de manifestations culturelles et de Salons du livre et basée dans la wilaya de Sétif.

Installée sous un chapiteau sur l'esplanade située à proximité du cinéma et de la place de la Sebeïba, sur l'avenue du 1er Novembre, la manifestation s'inscrit dans un programme annuel visant à rapprocher le livre des lecteurs et à encourager la lecture auprès des différentes catégories de la population. Le représentant de la société organisatrice, Mohamed Tahri, a indiqué que l'exposition se tient, chaque année, à la même période dans la commune de Timimoun. Il a relevé une forte affluence dès les premiers jours, alors que l'acheminement d'une partie des ouvrages se poursuivait. «Cet engouement dépasse nos prévisions et touche pratiquement toutes les franges de la société, notamment les élèves du cycle secondaire qui fréquentent massivement le salon chaque fin d'après-midi », a-t-il ajouté.



Un fonds éclectique

L'exposition propose un fonds documentaire et éditorial couvrant plusieurs domaines. La littérature occupe une place importante parmi les ouvrages présentés, avec notamment des romans d'auteurs algériens, tels que Mohammed Dib, dont Neige de marbre et Le Sommeil d'Ève, Nedjma de Kateb Yacine, des œuvres de Tahar Ouettar, Ahlam Mosteghanemi et Rida Houhou. Le public peut aussi retrouver des classiques de la littérature arabe, notamment les ouvrages de Moustapha Lotfi Al-Manfaluti et de Jibran Khalil Jibran. Le rayon historique rassemble plusieurs références sur l'histoire nationale, notamment les œuvres complètes de l'historien Abou El Kacem Saâdallah, dont Histoire culturelle de l'Algérie (Tarikh El Djazaïr El Thaqafi), les différents volumes de ses carnets Massar Qalam, Le Temps vert (El Zaman El Akhdar) et Hiber Ala Waraq. Des études monographiques sur l'histoire de la région des Chaâmba et de Metlili, ainsi que de nombreux ouvrages consacrés à l'Émir Abdelkader figurent parmi les publications exposées.

Le développement personnel en tête des ventes

Concernant les préférences des visiteurs et les conditions de vente, Tahri a indiqué que les ouvrages littéraires, particulièrement les romans, comptent parmi les publications les plus demandées. Les livres de développement personnel et de ressources humaines rencontrent eux aussi un intérêt important, suivis d'ouvrages de droit et d'histoire. « Pour rendre le livre accessible, nous pratiquons des prix étudiés et des réductions sur de nombreux titres », a souligné le responsable. Les stands consacrés au développement personnel et à la psychologie appliquée proposent des publications d'auteurs arabes, dont Ibrahim El Feki. Le rayon des sciences islamiques comprend différentes éditions du Saint Coran, des ouvrages d'exégèse, notamment ceux d'El Chaâraoui, des références en jurisprudence et des essais de Mohamed Hussein Heikal et d'Abbas Mahmoud El Aqqad.

Le scolaire et les tout-petits aussi

Le livre scolaire et parascolaire occupe une partie importante du chapiteau, avec des dictionnaires, des annales et des manuels de soutien destinés aux élèves des trois paliers de l'enseignement, notamment les collections des éditions En-Nadjah. Les enfants de 4 à 6 ans disposent aussi de supports pédagogiques d'éveil, de cahiers de coloriage et de documents d'initiation aux langues arabe, française et anglaise. Tahri a salué l'apport des autorités locales, en particulier l'Assemblée populaire communale (APC) de Timimoun, pour les facilités administratives et logistiques accordées à l'organisation de l'exposition. Selon lui, son emplacement, à proximité des lieux d'animation culturelle, favorise la fréquentation du salon par les habitants, et les visiteurs venus d'autres wilayas. Il a même signalé le passage de délégations espagnoles venues découvrir la manifestation.

«AU NOM DU TILIFOUN », DE NORA ACEVAL :
Une ode lumineuse à la liberté et la sororité

Il est des révolutions dont on ne mesure pas toujours, sur le moment, l'ampleur des bouleversements qu'elles induisent. L'arrivée du téléphone portable dans nos vies, à l'aube du nouveau millénaire, est de celles-là. Il a profondément transformé nos rapports à nous-mêmes, aux autres et au monde, redessiné nos habitudes et bousculé des équilibres que l'on croyait immuables. Il y a un avant et un après le téléphone portable. Une mutation irréversible dont on subit parfois les dérives, mais dont on aurait tort d'ignorer les vertus émancipatrices. Car derrière les usages parfois futiles ou excessifs de cet objet devenu indispensable se cachent aussi des possibilités d'ouverture et des brèches salutaires, notamment pour celles qui en ont longtemps été privées. C'est précisément cette révolution silencieuse, observée à hauteur de femmes, que raconte Nora Aceval dans son truculent roman « Au nom du Tilifoun », paru récemment aux éditions Casbah. L'écrivaine et conteuse, connue pour son travail de collecte et de transmission des contes d'Algérie, nous entraîne dans l'univers d'Ajaja, un village rural des Hauts Plateaux, un coin de pays qui semble vivre à l'écart du monde, jusqu'à ce que les prémices de la modernité viennent en bousculer les habitudes. C'est là que débarquent Rachida, la coiffeuse, sa fille Salima et son mari Dady, qui prennent en location une maison appartenant à Ben Abdelkader, le notable fortuné du village. Nous sommes au début du XXIe siècle et, dans le même temps, le téléphone portable fait son apparition à Ajaja. Un événement en apparence anodin, mais qui va graduellement ébranler l'ordre établi et bouleverser les rapports sociaux. Dans ce petit monde longtemps régi par les traditions, le «Tilifoun» devient un complice, un confident, un passeur de messages et, surtout, un formidable instrument de contournement des interdits. À travers lui, les femmes apprennent à s'approprier de nouveaux espaces, à conquérir des marges d'autonomie et à négocier, avec une bonne dose de malice, leur part d'indépendance. Une émancipation à petits pas, faite de subterfuges, de complicités et de conquêtes discrètes, mais qui n'en est pas moins réelle.



«AMRUM» LANCE LE 10E FESTIVAL DU FILM EUROPEEN :
L'enfance face aux décombres du nazisme

À quelques jours de la capitulation du régime nazi, une île de la mer du Nord devient le théâtre d'un bouleversement qui dépasse la guerre : celui des consciences. Projeté, vendredi soir, à l'Institut français d'Alger, dans le cadre de la 10e édition du Festival du film européen, Amrum, de Fatih Akin, revisite les derniers jours du Troisième Reich, à travers le regard d'un enfant. Inspiré des souvenirs d'enfance de Hark Bohm, le film ausculte les fractures d'une société façonnée par l'idéologie nazie et l'effondrement de ses certitudes. Au printemps 1945, sur l'île d'Amrum, Nanning, douze ans, tente de faire vivre sa famille dans un quotidien marqué par les privations. Pour répondre aux attentes de sa mère, profondément attachée au nazisme, il multiplie les efforts, entre pêche, travaux agricoles et quête de nourriture. Mais autour de lui, l'ordre auquel les adultes ont voué leur fidélité vacille. C'est dans cette confrontation entre innocence et endoctrinement que réside la force du film. Loin des grandes scènes de bataille, Fatih Akin montre comment l'idéologie s'infiltre dans l'intimité familiale, façonne les comportements et pèse sur les consciences. Sans manichéisme ni démonstration appuyée, le cinéaste privilégie les silences, les ambiguïtés et les fissures qui apparaissent lorsque les certitudes s'effondrent. Les paysages austères de la mer du Nord participent pleinement à cette narration. L'immensité maritime, la rudesse du quotidien et la beauté froide de l'île composent un décor à la fois majestueux et indifférent aux drames humains. La nature contraste avec l'enfermement idéologique dans lequel évolue le jeune Nanning. La genèse du film ajoute à son intensité. Hark Bohm, qui a grandi sur cette île et vécu cette période, a puisé dans ses propres souvenirs pour écrire cette histoire. Initialement destiné à la réaliser lui-même, il en a finalement confié la mise en scène à son ami Fatih Akin, avec lequel il a cosigné le scénario. Au-delà de son ancrage historique, le film interroge la transmission des idéologies et la persistance de leurs traces bien après la disparition des régimes qui les ont portées. Une réflexion sur la mémoire et la responsabilité qui donne à cette œuvre une résonance contemporaine. Il y a lieu de noter que cette première journée du Festival du film européen a également fait voyager le public entre plusieurs cinématographies. À 16h, Malte était représentée par «ŻAFŻIFA», un drame de Peter Sant. Au Centre culturel Cervantes, la République tchèque proposait «La Vie en gros», un film d'animation pour enfants signé Kristina Dufková. À 18h, la Slovénie était à l'affiche avec «Hidden People», comédie dramatique de Miha Hočevar. Une programmation qui donne à cette édition sa vocation première : faire découvrir la diversité des regards et des expressions du cinéma européen.

ÉDITIONS ANEP:
Présentation de l'ouvrage «Révoltés pour la dignité»

Les Éditions ANEP organisent, jeudi 26 novembre 2026, une rencontre consacrée à la présentation de l'ouvrage «Révoltés pour la dignité», du Dr Mustapha Khiati, suivie d'une vente-dédicace en présence de l'auteur. La rencontre se tiendra à partir de 14h30 à la librairie Chaïb Dzair, située au 55, rue Larbi Ben M'hidi, à Alger-Centre.

COLLOQUE NATIONAL A GUELMA:
Les résistances populaires revisitées par l'archéologie

À l'occasion du 11 Décembre 1960, un colloque national à Guelma explore les formes de résistance populaire à travers le prisme de l'archéologie. L 'objectif est d'apporter un nouvel éclairage sur ces luttes à partir des données archéologiques et historiques, a indiqué dimanche dernier, un communiqué du Centre national de recherche en archéologie (CNRA).

Explorer les résistances à travers l'histoire nationale

Placée sous le haut patronage de la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, et sous la supervision du wali de Guelma, la rencontre aura lieu à la Maison de la culture et des arts Abdelmadjid-Chafaï. Organisée par le département d'archéologie historique du CNRA, en collaboration avec la Direction de la culture et des arts de Guelma, la Faculté des sciences humaines et sociales de l'Université Constantine 2 Abdelhamid Mehri et le laboratoire «Les aspects culturels locaux à Guelma» de l'Université 8 Mai 1945, à l'occasion de la commémoration des manifestations du 11 Décembre 1960, la rencontre propose de remonter aux différentes périodes de l'histoire nationale pour examiner les formes de résistance opposées aux entreprises de domination étrangère.

La résistance des royaumes numides en débat

Les vestiges matériels, notamment les fortifications, citadelles, remparts, arsenaux et anciens sites de bataille, seront étudiés comme des témoins historiques complémentaires aux archives écrites et aux témoignages. Les communications aborderont la résistance des royaumes numides et des populations locales face aux ambitions étrangères, avec un intérêt particulier pour le combat du roi Jugurtha contre l'expansion romaine, les ouvrages défensifs an tiques et les vestiges militaires ro mains, vandales et byzantins.La période médiévale sera examinée à travers des centres fortifiés, comme la Qalâa des Beni Hammad, la Casbah de Béjaïa et le Mechouar de Tlemcen, en s'intéressant à leur organisation défensive, aux stratégies militaires, aux techniques de siège et aux moyens logistiques qui ont permis aux populations de résister, notamment la gestion de l'eau et la sécurisation des réserves alimentaires. L'époque moderne et la période ottomane seront également au programme, avec l'étude des fortifications d'Alger, de ses bastions, des arsenaux maritimes, de la construction navale et du rôle des ports fortifiés dans la défense des côtes contre les incursions étrangères en Méditerranée.

Regard croisé sur les luttes de résistance

Un volet sera, par ailleurs, consacré aux manifestations du 11 Décembre 1960, à travers le recueil de témoignages sur cet épisode majeur de la lutte de Libération nationale, marqué par une forte mobilisation populaire et un retentissement international. Le colloque réunira des chercheurs du CNRA, de l'Institut d'archéologie et des universités de Constantine 2, Guelma et Batna et des représentants de l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés (OGEBC) et de la Direction de la culture et des arts de Guelma. En croisant sources historiques et données archéologiques, les participants chercheront à approfondir la connaissance des différentes formes de résistance et à mettre en évidence la valeur des sites et des vestiges qui témoignent des luttes menées pour la défense du territoire et la préservation de l'identité nationale.

INNOVATION:

14 start-up récompensées lors de la 8e édition du concours "Algeria Startup Challenge"

Quatorze (14) start-up algériennes ont été récompensées, lundi à Alger, à la clôture de la 8e édition du concours "Algeria Startup Challenge" 2026, après une compétition entre 294 start-up et projets innovants qui ont présenté des solutions technologiques pour relever des défis économiques, environnementaux et industriels.

La cérémonie de clôture de cet événement, organisé sous le slogan "L'innovation dans tous les secteurs et l'élargissement de son impact", par l'incubateur d'innovation "Leancubator", sous le patronage du ministère de l'Economie de la connaissance, des Startups et des Micro-entreprises, du ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels et du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, s'est déroulée en présence de représentants des secteurs concernés, d'établissements financiers et économiques, ainsi que d'experts nationaux. Les projets récompensés ont été répartis sur quatre challenges, organisés en collaboration avec des entreprises et des opérateurs économiques. Le challenge des technologies vertes a vu la consécration de quatre projets, dont la première place est revenue à la startup "UNO INDUSTRY", spécialisée dans le développement de machines innovantes brevetées permettant la collecte automatisée de pneus usagés, en vue de leur valorisation et de la promotion de leur recyclage. Dans le challenge de la distribution et de l'industrie, qui comporte deux volets, quatre projets ont été récompensés. Le projet " WIN INSIGHT AI" a remporté la première place dans le volet industrie. Il s'agit d'une solution basée sur l'intelligence artificielle permettant de surveiller les équipements industriels, d'analyser la consommation énergétique et de détecter en temps réel les anomalies et les risques, sans interrompre la production ni modifier les systèmes existants. Cette solution contribue à réduire la consommation d'énergie et les émissions de carbone, tout en améliorant la sécurité industrielle. Dans le volet distribution, le prix est revenu au projet "Cursus", développé par la start-up "Nrouhou", une solution numérique basée sur l'intelligence artificielle visant à optimiser et à organiser les opérations de transport et de distribution. Elle permet de déterminer les itinéraires optimaux pour les camions et les bus de transport du personnel, de répartir efficacement les trajets et de suivre les déplacements des véhicules en temps réel, contribuant ainsi à réduire la durée des déplacements, la consommation de carburant et les coûts de transport. Dans le challenge de la réduction des risques, qui a récompensé trois startups, la première place est revenue au projet "Aquabloom", qui consiste à extraire un coagulant naturel à partir de résidus des industries agroalimentaires. Ce produit est utilisé dans le traitement des eaux usées et des eaux pluviales pour en éliminer les impuretés, permettant ainsi leur réutilisation à des fins d'irrigation et de nettoyage. S'agissant du challenge de l'innovation et de l'assurance, qui a récompensé trois startups, la première place a été attribuée au projet "Cyris", qui propose des solutions numériques d'évaluation et de quantification des risques liés à la cybersécurité, en convertissant les données de sécurité informatique en indicateurs clairs et précis, afin d'aider les entreprises et les compagnies d'assurance à déterminer et à maîtriser leur niveau de risque. En marge de cet événement, six conventions ont été signées entre les entreprises économiques partenaires des différents challenges et certaines startups lauréates, en vue d'accompagner ces projets, de soutenir la concrétisation de leurs solutions innovantes sur le terrain et de renforcer la coopération entre les grandes entreprises et les porteurs de projets dans les domaines des technologies vertes, de la distribution, de l'industrie intelligente et de l'assurance.



Le SG de l'ONU appelle à établir d'ici un an un mécanisme limitant les risques posés par l'IA

Le secrétaire général de l'ONU a appelé la communauté internationale à se doter d'ici un an d'un mécanisme pour limiter les risques posés par l'intelligence artificielle, à l'occasion d'une conférence sur le sujet dans les Caraïbes. "J'appelle aujourd'hui les Etats membres à coordonner leurs efforts pour élaborer, d'ici l'année prochaine, un cadre multilatéral de gestion des risques liés à l'IA, inclusif, fondé sur des principes et surveillé de manière indépendante et crédible", a déclaré lundi Antonio Guterres, qui quitte ses fonctions à la fin de l'année. A l'approche de la fin de son mandat, Antonio Guterres plaide pour une régulation de l'intelligence artificielle et appelle à agir contre l'utilisation des armes létales autonomes, souvent qualifiées de "robots tueurs". Pour le secrétaire général de l'ONU, la première étape pourrait être de convenir de mesures de sécurité communes, d'un système d'évaluation et d'exigences minimales en matière de contrôle indépendant. Le secrétaire général de l'ONU a par ailleurs indiqué qu'il recommanderait à son successeur de veiller à un véritable encadrement de l'intelligence artificielle afin que "l'humanité conserve le contrôle de notre monde".

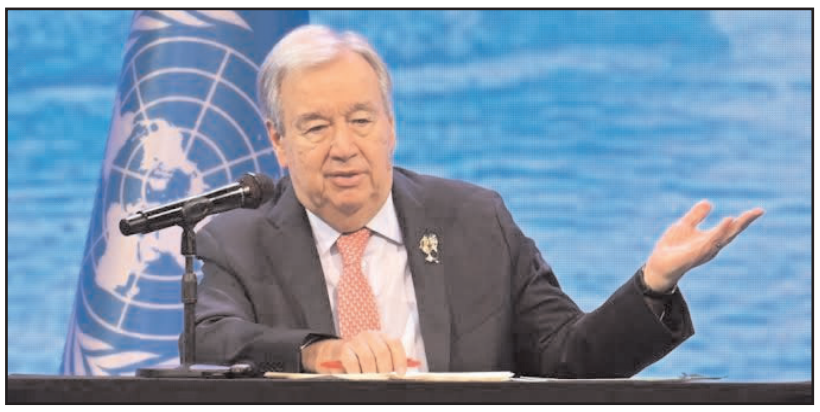

Chez l'avocatier, la reproduction est chronométrée

La plante échappe à l'autopollinisation avec un développement asynchrone des organes mâles et femelles de ses fleurs. Le gène à l'origine de ce phénomène pourrait permettre de déterminer le type des avocatiers avant leur plantation, se réjouit Alice Lebreton dans sa Carte blanche au « Monde ». « Avant l'heure, c'est pas l'heure. Après l'heure, c'est plus l'heure », chantait Edith Piaf sur le thème des amours manquées. Dans cette chanson où l'on aime, mais trop tard, un sergent et un notaire, pas trace d'avocat… et pourtant ! Dans le règne végétal, l'avocatier fait autorité en matière de ponctualité des rencontres entre sexes opposés. Comme chez les autres plantes à fleurs, cette rencontre est celle des grains de pollen avec le pistil, pièce centrale femelle de l'appareil reproducteur floral. Les étamines qui l'entourent sont les pièces mâles qui émettent le pollen. Après la fécondation, le pistil se transforme pour donner le fruit que nous nommons avocat. Bien que la proximité spatiale entre étamines et pistil favorise en principe l'autopollinisation, de nombreuses espèces y échappent par un développement asynchrone des pièces florales de chaque sexe. Chez l'avocatier, cette séparation temporelle est poussée à l'extrême : chaque fleur s'ouvre une première fois pendant deux à trois heures en exposant son pistil, puis le lendemain une seconde fois pour libérer le pollen pendant quatre à six heures, avant de faner. De plus, les fleurs au stade mâle ou femelle d'un même arbre ne s'ouvrent pas au même moment de la journée : pour certains avocatiers, appelés « type A », la forme femelle s'ouvre à la mi-journée, puis la forme mâle est différée en fin de journée le lendemain. Le délai entre les deux stades est nettement plus court chez les avocatiers de type B, avec une première ouverture sous forme femelle l'après-midi, suivie de la forme mâle le lendemain matin. Pendant la période de floraison, chaque arbre produit de nouvelles fleurs tous les jours, si bien que le pollen libéré par les arbres B peut polliniser les arbres A en milieu de journée, et inversement en fin de journée.

Un brassage génétique amplifié

Ce barrage temporel contre l'autofécondation amplifie considérablement le brassage génétique. Une étude de filiation menée à l'université de Californie sur 374 avocatiers issus du croisement spontané entre six arbres (trois A, trois B) a en effet confirmé que les parents de type A ont été fécondés à 85 % par des pollens produits par les B, et les B, à 88 % par des pollens provenant des A.

Le nombre d'IVG a continué sa hausse en 2025, les causes interrogent

Cette évolution concerne toutes les classes d'âges entre 15 et 49 ans et est portée par les IVG médicamenteuses, réalisées pour la plupart hors établissement de santé. Cinquante ans après la loi Veil, comment évolue le recours, en France, à l'interruption volontaire de grossesse (IVG) ? Le nombre d'avortements, en hausse depuis 2022, après un recul observé pendant la crise liée à la pandémie de Covid-19, a poursuivi sa progression en 2025, selon de nouvelles données publiées par la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques, mardi 22 septembre. Ainsi, 259 416 IVG ont été comptabilisées l'an passé, soit 7 219 de plus qu'en 2024 (+ 2,9 %). Cette évolution concerne toutes les tranches d'âges entre 15 et 49 ans, y compris les plus jeunes, dont le recours était en baisse avant la crise sanitaire. Stable jusqu'à la fin des années 2010, autour de 15 IVG pour 1 000 femmes, celui-ci a atteint, en 2025, 17,8 IVG pour 1 000 femmes. Au-delà de la tendance générale, ces statistiques permettent aussi de saisir les contours de pratiques qui ont beaucoup évolué ces dernières décennies. Si, en 2004, les IVG se déroulaient toutes en établissement de santé, cela ne concerne plus que 53 % d'entre elles en 2025. La méthode médicamenteuse, utilisée par moins d'un tiers des femmes en 2001, l'est désormais pour quatre IVG sur cinq. L'augmentation globale est portée par ces IVG médicamenteuses, réalisées pour la plupart en dehors du cadre hospitalier (soit en cabinet libéral, soit en centre de santé ou en centre de santé sexuelle). Une IVG sur quatre a par ailleurs été pratiquée par des sages-femmes. Signe d'importantes disparités territoriales, le taux de recours est deux fois plus élevé dans les outre-mer qu'en métropole. Dans l'Hexagone, il est aussi deux fois plus fréquent en Provence-Alpes-Côte d'Azur que dans les Pays de la Loire.

« Changement des comportements de fécondité »

Alors que la majorité des femmes qui avortent ont une contraception, les raisons de cette hausse sont interrogées, y compris par les soignants. Les effets d'un accès facilité à l'IVG – dont le cadre a été plusieurs fois réformé et la liberté d'y recourir inscrite dans la Constitution le 8 mars 2024 – pourraient l'expliquer, en dépit d'inégalités d'accès qui demeurent. D'autres causes sont évoquées : la précarité économique croissante, un moindre désir d'enfants, les insuffisances de la prévention des grossesses non désirées, les freins à l'éducation à la sexualité…

Examen des moyens de développer l'offre de formation dans la filière des industries électroniques

Le ministre de l'Industrie, Farid Kourtel, et la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nacima Arhab, ont examiné, lundi à Alger, les moyens de développer l'offre de formation dans la filière des industries électroniques, à travers l'ouverture de nouvelles spécialités dans le domaine de la maintenance des équipements électroniques, indique un communiqué du ministère de l'Industrie. La réunion de travail, coprésidée par les deux ministres au siège du ministère de l'Industrie, a été consacrée à l'examen des moyens de renforcer la coordination entre les deux secteurs, afin d'assurer une formation adaptée aux techniciens et aux techniciens supérieurs, répondant à la demande croissante de compétences qualifiées dans cette filière industrielle, qui connaît un développement notable en Algérie, précise la même source. Dans ce cadre, les deux parties sont convenues de créer un groupe de travail conjoint, avec la participation des entreprises industrielles concernées, chargé d'identifier les besoins professionnels et techniques et d'élaborer un programme de formation spécialisé. Ce programme portera sur la qualification des techniciens et des techniciens supérieurs, ainsi que sur la formation des encadrants et des formateurs, à même d'assurer l'adéquation des offres de formation aux besoins des entreprises industrielles et d'accompagner le développement des industries électroniques.

Les eucaryotes unicellulaires, matière noire d'une biodiversité encore méconnue

Invisibles à l'œil nu, ces micro-organismes d'une incommensurable diversité sont essentiels à nos écosystèmes. Pendant longtemps, il a été difficile de les étudier, mais l'essor de nouvelles techniques permet aux chercheurs de plonger dans ce monde mystérieux. Dinoflagellés, radiolaires, straménopiles ou encore coccolithophoridés, ces noms d'espèces n'évoquent probablement pas grand-chose à un lecteur lambda. Pourtant, ils font partie des eucaryotes unicellulaires, des micro-organismes qui peuplent notre microbiote, couvrent les océans, habitent des espèces de coraux et sont pour certains responsables de graves maladies comme la malaria. Au-delà de leur diversité encore méconnue, ils jouent des rôles essentiels dans le fonctionnement de nos écosystèmes, dont on peine encore à mesurer l'importance. Quels sont ces organismes ? Pourquoi les connaissons-nous si mal et quelles sont les méthodes utilisées par les scientifiques qui les étudient ? « On a tendance à penser que les eucaryotes unicellulaires ne représentent qu'une fraction de la biodiversité et qu'ils ne seraient pas importants, en comparaison des plantes et des animaux. En réalité, c'est le contraire, ils prédominent et sont absolument critiques », affirme Omaya Dudin, chercheur à l'université de Genève. Ils sont critiques car certains sont à la base des chaînes alimentaires océaniques et de l'équilibre des cycles géochimiques, transformant l'énergie lumineuse en matière organique. Les diatomées, par exemple, sont pourvues de chloroplastes, permettant, à l'image des plantes terrestres, de transformer du CO2 en matière organique, avec l'aide de l'énergie lumineuse. Etant présentes dans absolument tous les écosystèmes aquatiques, les diatomées sont ainsi responsables d'environ 20 % de la fixation de CO2 de la planète.

ED DIWAN
Quotidien national d'informations culturelles
2420
Mercredi 25 Novembre 2026

DANEMARK:

Une importante fuite de données touche 8,8 millions de personnes

Le fichier central recensant les personnes résidentes ou enregistrées au Danemark a été piraté, ce qui a permis l'accès aux données de 8,8 millions de personnes, a annoncé lundi le ministère danois en charge du numérique. "L'administration du registre national (CPR) a constaté que des personnes non autorisées ont obtenu un accès illégal notamment aux noms, adresses ainsi qu'aux numéros CPR (équivalent du numéro de sécurité sociale) de 8,8 millions de personnes enregistrées (vivantes, ayant émigré, décédées, etc)", selon un communiqué. Une enquête est en cours mais à ce stade, les auteurs de cette intrusion n'ont pas été identifiés, selon la même source. C'est vendredi que l'administration a été informée d'une "anomalie" dans le système CPR "au cours du mois de septembre".

Collision entre trois navires au large de la Norvège, aucun blessé signalé

Un pétrolier et deux cargos sont entrés en collision dimanche près d'Alesund, au large de la côte ouest de la Norvège, sans cependant faire de blessés, ont indiqué les autorités en charge des secours. L'accident s'est produit avant midi dans le Valderhaugfjorden, un étroit passage situé à l'est de l'île de Valderoya. L'un des navires a commencé à prendre l'eau, a précisé le Centre conjoint de coordination des secours du sud de la Norvège à l'agence de presse norvégienne NTB. Les trois navires, dont la longueur varie entre 80 et 147 mètres, étaient en mouvement au moment de la collision ; deux d'entre eux faisaient route vers le nord, et le troisième vers le sud. La frégate norvégienne Fridtjof Nansen, des navires de sauvetage, des navires civils et un hélicoptère de secours sont intervenus après que le centre a reçu un appel de détresse via la radio côtière.

CHINE:

Lancement mercredi du vaisseau spatial habité Shenzhou-24

Le vaisseau spatial habité chinois Shenzhou-24 devrait être lancé mercredi depuis le Centre de lancement de satellites de Jiuquan, dans le nord-ouest de la Chine, a annoncé mardi l'Agence chinoise des vols spatiaux habités. La fusée porteuse Longue Marche-2F utilisée pour le lancement sera bientôt remplie de propergol, a déclaré Zhang Jingbo, porte-parole de l'agence, lors d'une conférence de presse. Shenzhou-24 est la huitième mission habitée de la phase d'application et de développement de la station spatiale chinoise, et la 41e mission de vol du programme spatial habité du pays.

La Malaisie va renvoyer plus de 6500 migrants birmans

Le premier ministre malaisien Anwar Ibrahima a annoncé une nouvelle vague de rapatriements de migrants, et ce, malgré les préoccupations concernant leurs droits et leur bien-être. La Malaisie s'apprête à renvoyer plus de 6500 migrants en Birmanie dans le cadre d'une nouvelle vague de rapatriements, a annoncé mardi le premier ministre Anwar Ibrahim, et ce, malgré les préoccupations concernant leurs droits et leur bien-être.

(SURETE NATIONALE)

Béni Abbès: saisie de 51 kg de kif traité en provenance du Maroc

Les brigades opérationnelles de la police judiciaire relevant de la Sûreté de wilaya de Béni Abbès ont arrêté, le week-end dernier, deux individus appartenant à un réseau criminel organisé à ramification internationale, spécialisé dans la contrebande et le trafic de stupéfiants, et saisi 51 kg de kif traité en provenance du Maroc, indique lundi un communiqué des mêmes services. "Menée par les éléments de la Brigade de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants de la Sûreté de wilaya, sous la supervision du parquet territorialement compétent, cette opération a été enclenchée suite à la détection d'un plan criminel recourant à l'utilisation de véhicules loués auprès d'agences agréées pour le transport et l'acheminement de ces poisons", précise la même source. "Les enquêteurs de la brigade ont réussi à identifier les deux suspects et les caractéristiques du véhicule utilisé, lequel a été intercepté au niveau d'une commune de la wilaya de Naâma, où la cargaison de stupéfiants a été découverte dissimulée dans



les cavités de sa structure interne", poursuit le communiqué. Les deux mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Béni Abbès, conclut le communiqué.

L.Nacer

BRÉSIL :

Une violente tempête fait cinq morts et près de 20.000 déplacés



Au moins cinq personnes ont été tuées, 265 autres blessées et près de 20.000 déplacées après qu'une violente tempête a frappé la municipalité de Tupanciret, dans l'Etat du Rio Grande do Sul, dans le sud du Brésil, selon un bilan actualisé publié lundi par la Défense civile de cet Etat. La tempête s'est accompagnée de rafales de vent atteignant 114 kilomètres par heure, endommageant environ 8.000 habitations dans la municipalité de Tupanciret, selon les données officielles. Les autorités enquêtent sur la nature des vents destructeurs et n'excluent pas totalement la possibilité d'une tornade. Dans l'ensemble de l'Etat du Rio Grande do Sul, les tempêtes survenues ces derniers jours ont touché 25.123 personnes et causé des dégâts dans 39 municipalités, selon un communiqué publié dimanche par le gouvernement fédéral, citant les chiffres de la Défense civile de l'Etat. Les dégâts recensés à l'échelle de l'Etat concernent également 29 établissements d'enseignement, trois établissements de santé, quatre bâtiments publics et 19 établissements commerciaux et de services.

M.Bouchra

COLOMBIE :

19 blessés dans un attentat à la bombe dans le centre du pays



Au moins 19 personnes ont été blessées dans un attentat à la bombe près du siège du gouvernement dans le département colombien central de Meta, a annoncé lundi soir la police nationale. Dans un communiqué, la police a indiqué qu'aucun décès n'avait été signalé, ajoutant que les informations préliminaires suggéraient que l'explosion survenue dans le centre-ville de Villavicencio, chef-lieu du département, pourrait être due à une voiture piégée. Plusieurs bâtiments voisins ont également été endommagés. La police nationale a fermement condamné l'attentat, précisant qu'elle mobiliserait toutes les ressources opérationnelles, d'investigation et de renseignement nécessaires pour éclaircir les circonstances de l'attaque, identifier et arrêter les responsables et les traduire en justice. Plus tôt, le président colombien, Abelardo de la Espriella, a condamné l'attentat, l'imputant au "narco-terrorisme" et affirmant que des groupes criminels cherchaient à intimider le gouvernement et à le faire reculer dans ses opérations en cours contre eux. Aucun groupe n'a, pour l'heure, revendiqué la responsabilité de l'attentat.

F.Kheira

VIH :

Près de 9 millions de personnes privées de traitement dans le monde (ONUSIDA)

Près de neuf millions de personnes vivant avec le VIH dans le monde n'ont toujours pas accès aux traitements, tandis que 1,2 million de nouvelles infections et 570.000 décès liés au sida ont été enregistrés en 2025, selon le rapport mondial 2026 de l'ONUSIDA, publié mardi à l'approche de la Journée mondiale de lutte contre le sida, célébrée le 1er décembre. Selon le rapport, environ 41 millions de personnes vivaient avec le VIH dans le monde en 2025, dont 32,1 millions bénéficiaient d'un traitement antirétroviral. Par ailleurs, cinq millions de personnes ignoraient leur statut sérologique, illustrant les difficultés persistantes en matière de dépistage et d'accès aux soins. L'organisation souligne que les progrès réalisés dans la lutte contre l'épidémie demeurent fragilisés par les inégalités d'accès aux services de prévention et de traitement, la stigmatisation et la diminution des financements internationaux, qui ont reculé de 18 % en 2025, soit la plus forte baisse enregistrée depuis près de deux décennies. "La science a fait sa part. C'est désormais au système de faire la sienne", a déclaré la directrice exécutive de l'ONUSIDA, Winnie Byanyima, appelant à garantir un accès équitable aux innovations médicales, aux traitements et aux services de prévention. Le rapport relève également que les nouvelles infections à VIH ont diminué de 42 % et les décès liés au sida de 57 % depuis 2010. Toutefois, l'organisation estime que l'objectif de mettre fin au sida en tant que menace de santé publique à l'horizon 2030 demeure tributaire du renforcement des financements, de la lutte contre les discriminations et de l'élargissement de l'accès aux services de santé.

N.Nadia

DOUANES :

Saisie de près de 50 000 comprimés psychotropes et de 10 kg de kif

Les équipes opérationnelles des douanes relevant des directions régionales de Chlef, Tébessa et Laghouat, en coordination avec les différents services de sécurité, ont mené cinq opérations qui ont permis de saisir 9,8 kg de kif traité et 49 405 comprimés psychotropes. Selon un communiqué des douanes, 9,8 kg de kif traité ont été saisis par la direction régionale de Chlef. À Tébessa, une opération menée par la direction régionale des Douanes a permis de saisir 31 900 gélules de prégabaline dosées à 300 mg. La direction régionale de Laghouat a, pour sa part, saisi 17 505 comprimés de prégabaline dosés à 300 mg à l'issue de deux opérations à Laghouat et d'une troisième à El Bayadh. Ces opérations ont également conduit à l'arrestation de six personnes et à la saisie de quatre véhicules de tourisme utilisés pour le trafic.

ESPAGNE :

Un mort dans la province de Barcelone après des pluies torrentielles

Les pluies torrentielles, qui s'abattent sur l'est de l'Espagne et maintiennent la ville de Barcelone et ses environs en état d'alerte, ont fait un mort, ont indiqué dimanche les autorités, qui ont mis en garde contre des risques d'inondations et de débordement de rivières. "Malheureusement, nous devons déplorer une victime mortelle à Tordera", une commune de la province de Barcelone, a indiqué sur les réseaux sociaux le président de la région de Catalogne, Salvador Illa, sans donner davantage de détails sur le drame. "Il est nécessaire de faire preuve de la plus grande prudence et de suivre les indications" des services d'urgence, a insisté M. Illa.

ÉTATS-UNIS :

Une femme attaque en justice un hôpital de l'Ohio qui lui a amputé la mauvaise jambe

Sharon Jacks, victime d'une erreur médicale, espère obtenir des dommages-intérêts afin de «réparer» le préjudice qu'elle a subi. L'hôpital américain a reconnu des manquements dans ses procédures opératoires. L'histoire, rapportée par la chaîne locale WBNS-TV, est celle de Sharon Jacks, une Américaine de 74 ans, qui assigne en justice un hôpital de l'Ohio aux États-Unis. La septuagénaire a déposé une plainte, au début du mois de septembre 2026, devant le tribunal du comté de Washington à Marietta où a eu lieu l'intervention. Elle accuse des médecins de lui avoir amputé la mauvaise jambe lors d'une opération programmée l'année dernière.

CAMBODGE:

Premier nouveau cas de mpox après 30 mois d'absence

Le Cambodge a détecté son premier nouveau cas de mpox, également connu sous le nom de variole du singe, après deux ans et demi d'absence du virus dans le pays, a indiqué dimanche le ministère de la Santé dans un communiqué. Le patient a été testé positif à la maladie vendredi et est actuellement soigné à l'hôpital, précise le communiqué, sans donner plus de détails. Auparavant, le Cambodge avait enregistré 20 cas de mpox entre décembre 2023 et mai 2024. Ce nouveau cas est le premier depuis 30 mois et six jours, précise le ministère.